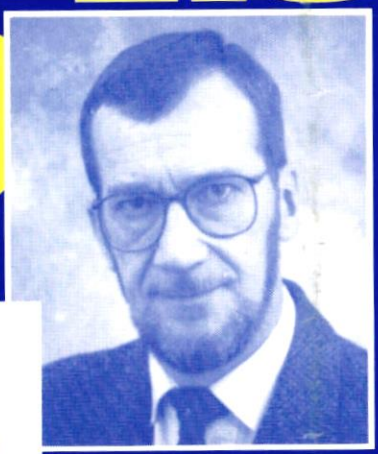
N° 338 / 14 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

# LE PEUPLE BRETON

ISNN 0245-9507

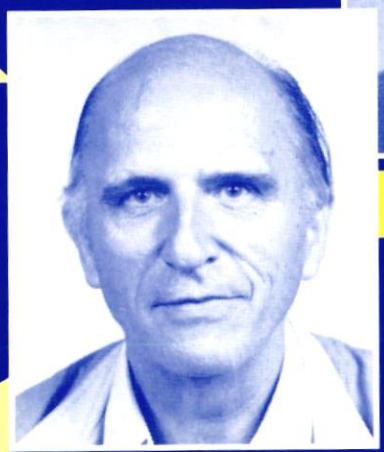
## 5 LISTES



Gourmelen (22)

Anaig Le Gars (29)

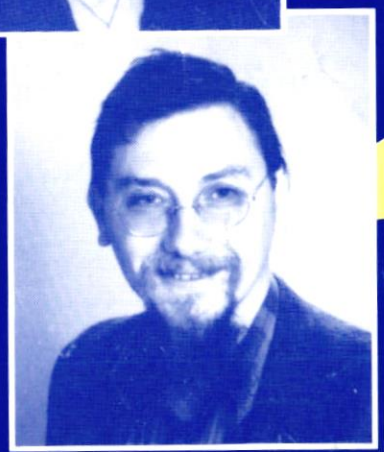




Joël Guégan (56)



Michel François (44)



Yann Duchet (35)

## POUR LE DÉVELOPPEMENT, L'ÉCOLOGIE, LA SOLIDARITÉ

POBL VREIZH

FÉVRIER / C'HWEVRER 1992

# Manifestations pour la création d'une chaîne de télévision en langue bretonne

Alors que le débat sur la possibilité de créer une télévision bretonne est bien engagée, ainsi que sur la nécessité d'une chaîne en breton, une réunion publique a été tenue par l'Acord, à Lorient. Et une importante manifestation a eu lieu à Kemper, une semaine après celle de Roc'h Trédudon (organisation :S.A.B.).







**KEMPER** (Bretagne) : Près de 400 personnes ont manifesté à Quimper le samedi 28 décembre après-midi à l'appel du mouvement Stourm ar Brezhoneg.Les participants ont réclamé la création d'une chaîne de télévision en langue bretonne et ont dénoncé les horaires (1 h 30 par semaine) concédés au breton par FR3.L'association Diwan (écoles en breton) avait pour la première fois apporté publiquement son soutien à Stourm ar Brezhoneg et était représentée par plusieurs membres de son bureau, notamment MM. André Lavanant (actuel président) et Y. Bodenneg (ancien président). La manifestation a sillonné le centre-ville de Quimper et s'est déroulée sans le moindre incident. Rappelons ici que plusieurs centaines de personnalités, politiques, culturelles et autres, ont déjà apporté leur soutien à l'idée d'une chaîne de télévision émettant en breton sur l'ensemble des cinq départements bretons.

Les organisateurs de la manifestation, appartenant à l'association Stourm ar Brezhoneg ont indiqué qu'ils demandaient qu'une chaîne en langue bretonne "soit diffusée sur toute la Bretagne, réponde aux besoins de tous les bretonnants, et particulièrement à ceux des enfants, et qu'elle soit un vrai moteur pour la culture du pays".

"Par la télévision de langue bretonne, nous voulons briser les murs de la pseudo-culture française et américaine qui nous étouffe" a assuré le président de l'association, Hervé Kerrain.






# Souscription

L'économie qui tourne au ralenti, le chômage qui s'étend, le pouvoir d'achat des catégories modestes qui baisse : sale temps pour les Bretons. *Le Peuple Breton* en subit les conséquences : autant de dons, mais des sommes un peu plus faibles. D'où une rentrée plus limitée qui nous permet moins d'équilibrer nos fins de mois. Les tarifs postaux augmentent encore. Nous avons tenu à maintenir le PB à 14 F, c'est-à-dire moins cher que le prix de revient, pour que l'absence de moyens financiers ne soit pas une cause de non-achat. Nous le rappelons aux amis du *Peuple Breton*, chaque don, en sus du prix de l'abonnement, nous permet d'équilibrer nos comptes. Ce numéro vous montre l'importance d'une presse libre en Bretagne. Cette presse ne peut exister que grâce à l'aide de nos lecteurs. Merci.

### 1re et 2e listes

J.M. Guilloux, le Croisty (20) ; M. Morvan, Rennes (60) ; G. Patinec, Nancy (20) ; A. Piolot (20) ; J.L. Morel (60) ; Mme Thomas, Paris (20) ; Y.S. Karadeg (20) ; A.L. Garcia (110) ; B. Le Bozec, Plouézec (60) ; Y.F.K., Brest (20) ; J. Tudal Bossennec, Douarnenez (20) ; Y. Ollivier- Henry, Plouha (60) ; M. Drouelle, Yerres (60) ; P. Kerisit, Pont-L'Abbé (110) ; Y. Billon, Ergué-Vras (110) ; Y. Jégou, Lorient (50) ; Y. Croguennec, Toul (200) ;P.Y. Moal, Landivizio (40) ; Mme Noëlla Diquellou Nédélec, Penmarc'h (120) ; R. Le Guellec, St-Brieuc (40) ; C. Le Berre, Tréguier (20) ; M. Rémond, Guadeloupe (60) ; M. Iliou, Avrillé (30) ; J.R. Le Quéau, Locquirec (60) ; A. Le Berre, Lannion, (60) ; K. Pellen, Nantes (60) ; D. Luec, Vitray (60) ; M. Marc, St-Herblain (20) ; A. Alonso-Cherel (40) ; J. Busson, Bouguenais (60) ; J. Guégan, Lorient (60) ; S. Le Saux, Villeneuve-Loubet (60) ; P. Rannou, Ernée (40) ; G. Cotten, Gourin (170) ; J.L. Blivet, La Varenne (60) ; G. Konan, Perroz (60) ; M.F. Dutheil, Blois (20) ; X. Morvan, St-Cast (20) ; P.H. Prunet, Nevez (100) ; C. Pierre,Poullaouen (130) ; Y. Coraud, St-Nazaire (40) ; F. Montfort, Brest (60) ; M. Rousseau, St-Étienne de Montluc (60) ; P. Henry, Sant-Brieg (60) ; M. Laudrédou, La Ravoire (60) ; R. Fayard (10) et M. Hochepot (10), La Ravoire ; J.Y. Le Goas, Treillière (60) ; G. Mollac, Plomodiern (60) ; J.C. Le Mestralan, St-Herblain (20) ; P. Le Cam, Chavagne (60) ; R. Gicquel, Theix (60) ; A. Perrotin, St-Nazaire (60) ; J. Le Roussal, Ste-Luce (20) ; M.N. Le Hénaff, Locmaria-Berrien (30) ; D. Le Carboulec, St-Herblain (60) ; J.P. Riou, Vannes (20) ; D. Derrien, Maël-Carhaix (40) ; M.J. Alanot, Lorient (20) ; C. Le Feuvre, Plaintel (40) ; E. Gillet (60), Persken ; J.P. Goulliou, Brest (40) ; A. Baron, Verneuil (60) ; M. Gaillot, Lannion (60) ; C. Le Guellec,Milizac (20) ; M. Guégan, Lorient (60) ; C. James, Caeathro (30) ; G. Cotten, Le Saint (170) ; Y. Guillou (130) ; P. Grégam, Plérin (60) ; E. Léon, Rennes (30) ; P. Kerisit, Ste-Marine (100) ; Y. Puillandre (60) ; L.B. Edition, Vannes (50) ; P. Girard, St-Brieuc (60) ; D. Chenevière, Poissy (20) ; R. Le Goff, St-Denis (110) ; Y. Quéré (60) ; J. Fagot (50). Total : 4.390 F.

# Jean GROIX

Il y a un peu plus d'un an, Jean Groix mourait à Fresnes, en détention préventive. Il avait loué un appartement à des Basques, qui, paraît-il, avaient des armes. C'est tout. Nous lui dédions ce *"procès du centralisme"* que nous éditons maintenant (voir p. 28) et nous pensons à lui...

L'incarcération, les sous-entendus d'une presse peu scrupuleuse avaient eu raison de Jean. Plus personne n'a parlé de cette affaire, qui n'a eu aucune suite sur le plan judiciaire, mais nous avons perdu un militant et un ami. Les droits de l'homme, c'est bon à conseiller... hors de l'Hexagone.

# En guise de sommaire

**POLITIQUE** **Premier axe du journal, l'élection régionale du 22 mars prochain. Le point est fait en édito (p. 4), puis avec le compte rendu des "États généraux du Peuple Breton", à Rennes (p. 5) et la publication des 5 listes en leur état du 30 janvier. Les possibilités d'aide financière sont indiquées pour chaque département breton.**

**ÉCONOMIE** **A l'heure du "tout TGV", le PB fait le point sur la situation des transports ferroviaires en Bretagne et fait des propositions pour promouvoir le rail, ce qui ne passe plus nécessairement par la SNCF, vu ses choix actuels.**

**MÉDIA** **Troisième axe du journal : SAB manifeste pour une télévision en breton (p. 2), l'ACORT fait des propositions (p. 15), F. Broudic s'exprime et Yves Jardin livre ses réflexions (p. 10-11).**

**POBL-VREIZH** **Le feuilleton de Fanch Treger, des réflexions politiques et des notes de lecture abondantes et variées (p. 12-14).**

**TRO BREIZH** **deux pages de nouvelles, dont une sur l'enseignement du breton (p. 15-16).**

**PEUPLES DU MONDE** **L'Irlande, le syndicat des travailleurs corses, la politique de l'Europe vis-à-vis du monde méditerranéen sont évoqués (p. 17-19).**

**CULTURE** **Beaucoup de livres nouveaux ce mois-ci (p. 20-23), des informations brèves (p. 24) et notre rubrique "Disques" (p. 25), avant le courrier et Nono.**


**« Peuple Breton »**

**Je m'abonne au**

NOM Prénom

Adresse

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- tarif minimum : 140 F.
- de soutien à partir de 160 F (1)
- étranger : 170 F et plus (1)
- étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque-bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(à l'ordre du « Peuple Breton-Pobl/Vreizh »)

(1) Rayer la mention inutile

**« POBL VREIZH »**

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76


# Plus que jamais !

## Dès aujourd'hui

Les résultats de l'élection régionale de mars vont être observés à la loupe. Ils auront des conséquences lourdes ! **Vous pouvez contribuer à leur construire un impact favorable !** En aidant les formations qui se sont **unies** pour donner la prorité des priorités à la Bretagne. En leur assurant une place qui témoigne de l'attachement des Bretons à leur pays et de leur volonté de maintenir et de développer une population nombreuse, active, riche de son potentiel culturel, ouverte sur le monde suivant sa tradition.

Vous seuls savez ce que vous pouvez faire ! N'hésitez pas à prendre contact avec nos amis, candidats ou membres des comités de soutien...

Mais, **le plus rapidement possible,** afin de nous permettre une campagne active dans la dernière ligne droite, **participez, au niveau où vous le pouvez, à nos dépenses de campagne.** Le moindre chèque sera un **encouragement et une aide réels !** Invitez vos amis, sensibilisés au problème, à en faire autant !

Vous trouverez ci-dessus les adresses des associations départementales mises en place pour respecter la lettre de la nouvelle loi, et vous ramener un document officiel **(assurant l'anonymat de la liste)** pour votre déclaration d'impôt !

## Des parlementaires européens en Bretagne

**Dans le même esprit que le colloque de Rennes – échanger, débattre, pour apporter les réponses les plus adaptées aux problèmes bretons, loin des effets de tribune électoralistes – Jack Vandermeulebroucke, président du groupe Arc-en-Ciel, et Max Siméoni, président de l'Alliance libre européenne, pour l'État français, et rapporteur à la commission des affaires culturelles, visitent la Bretagne.**

**Le 18 février, ils seront dans la région brestoise (programme Périfra, Diwan, Mairie de Brest). Le 19, ils seront à Lannion (électronique et hôtel de ville). Puis, dans l'après-midi, à Spezet et à Carhaix, où ils rencontreront des élus du Centre-Bretagne (OID et "Morgane", vers 20 h.**

# ÉLECTIONS RÉGIONALES : C'est parti !

## Un calendrier respecté

C'est parti et bien parti. Les cinq campagnes électorales des cinq listes "Peuple breton, peuple d'Europe" sont engagées, après une période de préparation et de négociations qui remonte à la fin du printemps 1991. Nous souhaitons réaliser un "pôle breton" et nous tourner vers d'autres forces politiques convergentes. Le pôle breton a été réalisé, concrétisé par une plateforme (septembre 1991), un calendrier, des rencontres régulières, un travail en commun sur les thèmes et leur promotion, la composition des listes. Celles du Finistère et des Côtes-d'Armor ont été présentées aux médias. Les autres sont déjà largement connues et seront complétées sous peu, dans l'attente de derniers élargissements.

Des convergences semblaient possibles avec les Verts bretons. En juin 91, ceux-ci refusaient de passer des accords avec des formations politiques. En octobre, dans plusieurs départements les Verts proposaient à des responsables de l'UDB des places d'ouverture, en position d'éligible. Ceux-ci ont refusé, car il ne pouvait être question pour le pôle breton de ne pas être reconnu en tant que tel pour une négociation. Notre combat pour l'identité bretonne ne peut débuter par un reniement. Pourtant, on a vu une liste verte reprendre le mot d'ordre que nous avions envisagé pour notre propre liste : "Bretagne - écologie - solidarité", preuve que les convergences étaient réelles, ou que notre slogan était bon. Preuve aussi que l'on cherche à récupérer notre électorat.

Fin décembre, les premières affiches "Bloavezh mat" signées de "Peuple breton, peuple d'Europe" apparaissaient sur les panneaux d'affichage du Finistère, puis des Côtes-d'Armor.

Le 12 janvier , les États généraux du peuple breton", à Rennes, rassemblaient plus d'un demi-millier de personnes. La salle de la Cité était comble dès 11 heures du matin. D'autres s'amassaient dans le hall d'entrée. Avec beaucoup d'esprit unitaire et de tonus, la journée – en ce dimanche d'hiver doux et ensoleillé – était rondement menée.

La réunion de préparation à ce meeting avait rassemblé 55 militants d'Ille-et-Vilaine. Un événement aussi.

Sur les listes, des adhérents des 4 mouvements de l'union des personnalités extérieures, des syndicalistes, des militants écologistes, le directeur d'Armor-Magazine, le directeur du développement d'un armement maritime breton...

## Des obstacles

Les difficultés ne sont pas à sous-estimer : **une campagne électorale coûte cher** : environ 100.000 F (lourds) par département et autant pour la campagne non officielle. Soit près d'un million de francs (lourds) pour la Bretagne. Jamais l'UDB, jamais les autres mouvements de la coalition ne se sont engagés sur une telle somme, pour que nos propositions, justes, sortent enfin de l'ombre.

Cela suppose une mobilisation financière de tous ceux qui veulent que nous arrivions – arriver à quoi ? – à dépasser les 5 % qui permettent le remboursement des 100.000 F par département de la campagne officielle – à atteindre les 6 % qui devraient assurer la présente automatique d'élus "Peuple breton/peuple d'Europe" au sein du Conseil régional.

**Notre démarche est à expliquer, et ceci c'est le travail de tous :** "Peuple breton/peuple d'Europe n'est pas une liste séparatiste." Elle veut plus de pouvoirs pour la région, notamment sur le plan législatif et réglementaire, et aussi un transfert de ressources allant actuellement à l'Etat, pour être à égalité de capacité d'intervention avec les autres régions d'Europe. Cela sous-entend, bien sûr, la réunification administrative de la Bretagne.

**Nous avons aussi besoin de bras, de cerveaux :** Dans nombre de communes, parmi les 1.500 communes bretonnes, nous ne nous connaissons pas de soutien. Le seul, c'est peut-être vous, ami lecteur, ou tel de vos amis. C'est à vous aussi qu'il appartient de convaincre l'électeur que la meilleure garantie de politique régionale active, c'est d'envoyer au Conseil régional des militants dont le seul souci est le développement de la Bretagne et la promotion de sa culture, sans visées carriéristes parisiennes. Il y a aussi les risques de listes de division. Quelques centaines de voix de moins pour nos listes, c'est sans doute le risque qu'aucune liste bretonne n'ait d'élus, que l'effort historique de milliers de Bretons soit anéanti.

Les partis hexagonaux ont d'ailleurs tout intérêt à ce qu'il y ait le plus de petites listes possibles. Les élus qu'elles n'auraient pas seraient rajoutés à la part de la "bande des 6".

## L'action est urgente

Le minitel 3614-UDB donnera régulièrement, en rubrique "Agenda", les actions et manifestations prévues dans toute la Bretagne.

Les 18 et 19 février, des députés européens du groupe Arc-en-Ciel viendront étudier les dossiers bretons urgents, à Brest, Lannion et Carhaix.

Le 15 mars, à partir de 15 h 30, au pard de Penfeld à Brest aura lieu un grand meeting de soutien aux listes "Peuple breton/peuple d'Europe".

Ce sont là des temps forts, mais entre-temps, il faudra travailler, bénévolement, fournir de l'argent, sans URBA, sans bureaux d'études, sans fausses factures. Cela aussi, c'est œuvrer pour la Bretagne de demain.

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

**RÉDACTION**
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.

Dépôt légal : 1er trimestre 1992.

POBL VREIZH

## Humeur

# "L'ENA de la culture" réservée en priorité aux Parisiens ?

De nombreux observateurs étrangers font remarquer depuis des années qu'une des causes principales de blocage de la société française sur le plan économique et social est le caractère par trop élitiste, conformiste et parisien du système français des grandes écoles et particulièrement de l'ENA, l'École nationale d'administration. On a constaté aussi dans le recrutement des élèves une surreprésentation de la région parisienne qui constitue une réelle injustice car l'intelligence est également répartie sur tout le territoire de la République.

Ces mauvais exemples n'empêchent pas le pouvoir, qu'il soit de droite ou de gauche, de récidiver et de persister dans l'erreur. Ainsi M. Jack Lang, ministre de la Culture et de la Communication, a décidé voici deux ans environ de créer une "École nationale du patrimoine", qui sera une sorte d'"ENA de la culture" (un projet plutôt inquiétant pour l'ensemble des partenaires culturels...). C'est de cette école, en effet, que devraient sortir les futurs "patrons" des musées, des grandes bibliothèques, des maisons de la culture à travers tout l'Hexagone, Bretagne comprise évidemment. Il s'agit de faire passer par le même moule conformiste tous ces futurs responsables pour la plus grande gloire de la République jacobine une et indivisible...

La première promotion de la nouvelle école vient de rentrer le 1er janvier et elle en sortira le 30 juin 1993. Un sénateur de la région "Rhône Alpes" a interrogé l'année dernière M. Jack Lang sur l'origine géographique des candidats au concours. La réponse du ministre publiée au JO en décembre 1991 est tout à fait inquiétante. Sur 484 candidats, 185 venaient des diverses régions (Île-de-France exceptée), 186 de Paris et 113 du reste de l'Île-de-France, c'est-à-dire 299 de la région parisienne, soit 64 % du total (alors que l'Île-de-France ne compte que 20 % de la population française). Il est probable que la même proportion se retrouve parmi les reçus au concours, ce qui est proprement scandaleux. L'existence même d'une telle école (comme d'ailleurs celle de l'ENA dans sa forme actuelle) est un déni à la démocratie et à l'égalité proclamée entre les citoyens.

**N.B.**

## Chiche !

# Les FRANCE-ATAO

**L'association pour la sauvegarde de la langue française s'est transformée en association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF), présidée par le nationaliste gaulliste Philippe de Saint-Robert, aujourd'hui proche du PS, et F. Bayrou, de l'UDF. Dans les 105 personnalités du comité directeur (juin 1991), on trouve Jean Raspail, proche du Front national, Jacques Rougeot de l'UNI (mouvement d'universitaires d'extrême-droite), Yves de Verdilhac, de la direction du Front national, et le général Le Groignec, vice-président de l'association pour la défense du maréchal Pétain. Avec eux, Régis Debray, Max Gallo, Gisèle Halimi, Pierre Guidoni, tous de la gauche socialiste et mitterrandiste.**

**L'expansion de la langue française justifie-t-elle une cause commune entre l'extrême-droite et la gauche ? Cela paraît en tout cas une bien mauvaise manière d'éveiller l'opinion aux périls qui menacent la démocratie. Et si le nationalisme français d'expansion était la valeur commune de tout ce "beau" monde...**

**(Info : Celsius n. 45)**

# Badinter et le breton

**Robert Badinter vient d'être nommé président de la commission européenne chargée d'examiner les problèmes de la Croatie. Fort bien. Il avait déclaré, auparavant, que la reconnaissance de la Slovénie ne posait pas de problème, mais que celle de la Croatie en posait "parce qu'il existe sur le sol de la Croatie des minorités nationales dont les droits ne sont pas reconnus". Alors, logiquement, R. Badinter va aussi s'occuper des droits culturels des Bretons, Basques, Corses, Flamands, Alsaciens, Occitans. C'est du moins notre supposition.**

# Bien fol est qui s'y fie

**On lit dans « Le Monde » du 10/07/91 que, réunis à Clermont-Ferrand autour de V.G.E., « 20 présidents de régions sont opposés à une réforme du mode de scrutin » pour les régionales. Trois ans auparavant (« Le Monde » du 28/3/87) on lit que le président de la région Auvergne et ceux de 19 autres régions « souhaitent vivement que les prochaines élections régionales au suffage universel se déroulent dans le cadre de circonscriptions régionales et non plus dans le cadre de circonscriptions départementales ». Continuité dans le changement...**

# Une magouille dans une période de magouilles

**C'est ainsi que l'on peut interpréter l'attentat, dit du FLNC, contre le centre de documentation de Rennes. Avant chaque élection où quelque chose de sérieux se prépare sur le plan breton, "on" fait parler le plastic. Avant, on accusait le FLB. Maintenant que ce n'est plus crédible, on dit que cela vient de Corse. Les clandestins qui se seraient désintéressés du béton hors-la-loi de Trébeurden – c'est leur spécialité en Corse – s'intéresseraient soudain à la langue bretonne ? A qui profite le crime, qui permet des amalgames que l'on croyait révolus ?**

## Réunification

● **Yvon Bourges et Olivier Guichard iront le 26/11 à Bruxelles plaider le dossier de l'Arc Atlantique. Personne de s'attendait à voir les deux présidents RPR des "régions" qui se partagent aujourd'hui la Bretagne démontrer aussi clairement la nécessité pour celle-ci d'être directement représentées auprès des instances européennes !**


## Bulletin d'adhésion

***Vous voulez rejoindre l'UDB ?***

NOM

Prénom

Adresse

*Signature :*

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

# Les premiers "Etats généraux du peuple breton"

**Dès 11 h, le dimanche 12 janvier, la salle de la Cité à Rennes était comble pour ce coup d'envoi de la campagne des régionales. Au départ, la volonté de faire ensemble un constat de la situation bretonne, des perspectives, des enjeux, des solutions. A la tribune, des spécialistes exposant les faits avec la plus grande rigueur. Dans la salle, des Bretons intéressés, connaisseurs, soucieux de travailler pour la Bretagne de demain...**



Durant le débat, **Jean-Claude Pierre**, le spécialiste de l'APPSB traite surtout du problème de l'eau, des stations d'épuration de la première génération qui ont éliminé la pollution visible en éliminant les rejets de matière organique, mais qui rejettent des minéraux (azote, phosphate, potasse), d'où l'eutrophisation, les marées vertes qui touchent plus de 60 % des communes littorales à des degrés divers. Les pesticides, la montée des taux de nitrates, les rejets de zinc et de cuivre utilisés dans l'alimentation animale menacent l'économie aussi car les normes européennes, en période de surproduction, servent à éliminer les concurrents. *"Derrière toute pollution, il y a un gaspillage"* conclut J.C.P; en montrant que l'agro-alimentaire et l'aquaculture sont tributaires de la qualité de l'eau.

C'est très logiquement l'agriculteur alternatif André Pochon (voir PB de janvier) qui prend le relais et affirme : *"On peut être productif tout en étant écologique". "Je suis venu à l'écologie après avoir vu que les résultats obtenus sans polluer étaient financièrement meilleurs pour l'agriculteur. Garder l'assolement, l'équilibre entre productions animales et végétales, le logement des animaux sur la paille et non le béton."* A. Pochon donne ses résultats sur une décennie : 10.000 F de revenu net à l'hectare, 3 mg de nitrate par litre sur le bassin versant de son exploitation. Qui dit mieux !

**Corentin Canevet,** géographe et spécialiste des "Révolutions agricoles et agro-alimentaires bretonnes" (thèse soutenue quatre jours avant le meeting) posa la question du devenir du hors-sol et des industries d'abattage en cas de baisse de la production due à la nouvelle politique agricole commune. *"Les gros élevages sont périmés à long terme"* devait répondre André Pochon.

**Denez L'Hostis,** de l'Opob (organisation de pêcheries de l'ouest-Bretagne) montra que la pêche est soumise à une concurrence très forte, à une économie totalement ouverte : les droits de douane ne sont que de 4 % et compte tenu de la fluctuation des monnaies, il n'y plus aucune protection aux frontières. Les décisions sont, depuis longtemps, prises à Bruxelles où il faut se faire entendre. Cette année, l'Espagne et le Portugal entrent dans le marché européen et auront, en 2002, un libre accès à la ressource, c'est-à-dire à tous les lieux de pêche communautaire. D'où l'importance pour les pêcheurs artisanaux bretons, qui font les 3/4 des captures hors des eaux territoriales françaises. Mais les décisions sont prises par des technocrates loin de terrain et sans contrôle démocratique du Parlement européen.

L'un des problèmes, selon l'intervenant, c'est Greenpeace, "groupuscule écologique international centralisé, sans contrôle démocratique, représentant surtout les pêcheurs plaisanciers d'Amérique du Nord", qui a fait interdire les filets dérivants sur l'Atlantique Nord pour la pêche au thon germon.

On lira en mars l'intervention d'Yves Lainé, directeur commercial de la BAI, qui a apporté son soutien chaleureux à l'action engagée.





**Per Denez** devait faire un tableau de la situation du breton dans les médias et l'enseignement, en dénonçant les "maniaques du jacobinisme" qui, dans le cadre de la réforme des lycées, mettent en place les conditions de la disparition du breton dans l'enseignement secondaire. Et de mettre en rapport les moins de 10.000 enfants recevant quelque enseignement en breton et les 460.000 enfants bretons scolarisés. Un exemple de cette lutte sournoise et séculaire de l'administration contre le breton : les formulaires d'inscription aux instituts de formation des maîtres – réalisés par Paris – ne prévoyaient pas la mention "breton", donc pas d'inscrits, alors qu'il avait été promis, en Bretagne, un IUFM de breton. *"On tue une langue en douceur"* devait-il conclure, après avoir cité les luttes nécessaires aux Corses pour qu'en décembre dernier, leur langue soit rétablie dans ses droits. *"La télé et la radio continuent le travail de l'école".*

La redevance payée par les Bretons rapporte à l'Etat 870 millions (sur Bretagne - Pays de Loire) ; 320 MF vont à FR3 ; 10,5 MF vont aux émissions en breton. Rien qu'en Bretagne, la redevance rapporte 570 MF.

Per Denez sut aussi exprimer son émotion de voir les mouvements bretons rassemblés pour que ça change.

**Goulc'hen Kervella** apporta son témoignage de responsable de la troupe théâtrale "Ar Vro Bagan", qui a des permanents depuis 1982, et qui crée avec un succès certain : 35.000 spectateurs en 1991, dont 25.000 pour "La passion celtique" (prix de la création du Conseil régional). Le travail auprès du jeune public (150 stagiaires par an), le répertoire allant du spectacle populaire au "produit" plus intellectuel, enfin l'image valorisante donnée de la Bretagne et du breton à l'extérieur, furent évoqués tour à tour.

# LA LISTE COMPLÈTE DES CANDIDATS




***Autour de Loeiz Le Beg, les cinq têtes de liste : Y. Duchet, M. François, H. Gourmelen, A. Le Gars, J. Guégan.***

## LISTE CÔTES-D'ARMOR

**Régionales 92 - Liste "Peuple Breton-Peuple d'Europe" Développement, Écologie, Solidarité**

**Herri Gourmelen,** 49 ans, enseignant, Chapelle-Neuve. **Hervé Le Beg,** 40 ans, animateur de radio, Guingamp. **Jean-Michel Tilly,** 61 ans, cadre retraité de l'agro-alimentaire, Guingamp. **Claudette Le Guellec,** 49 ans, institutrice "Diwan", Plérin. **Yann Poilvet,** 64 ans, directeur de la publication, Lamballe. **Serge Faucheur,** 54 ans, éleveur, Glomel. **Sophie Pagnon,** 31 ans, infirmière. **Bernard Martin,** 47 ans, ouvrier syndicaliste, Saint-Brieuc. **Jakez Gicquel,** 40 ans, ingénieur, maire adjoint, Lannion. **François Lestic,** 35 ans, cadre administratif, CAF, Pont-Melvez. **Jean-Yves Drillet,** 44 ans, enseignant technique, Saint-Samson-sur-Rance. **Jean-Yves Le Guern,** 40 ans, maraîcher biologique, Plélo. **Yann Rio,** 29 ans, instituteur, Créhen. **Françoise Le Scour,** infirmière, conseillère municipale, Bégard.

Soutien financier à "Peuple Breton-Peuple d'Europe 22", 10 rue du Port Favigo, 22000 Saint-Brieuc.

## LISTE FINISTÈRE

Voici dans l'ordre, la composition de la liste bretonne : **Anaïg Le Gars,** professeur (Quimper). **Jean Guéguéniat,** conseiller municipal (Brest). **Yves Jardin,** conseiller municipal (Douarnenez). **Daniel Cotten,** maire adjoint (Carhaix). **André Boudoulec,** écologiste, conseiller municipal, artisan (Quimper). **Pierre Fourel,** conseiller municipal (Brest). **Gérard Gwenn,** maire adjoint (Botmeur). **Ifig Rémond,** maire (Saint-Herbin). **Martial Menard,** éditeur (Quimper). Un candidat dont le nom n'a pas été dévoilé prendra la dixième place. **Jean-Louis Laot,** agriculteur (Lannilis). **Fernand Kerouredan,** conseiller municipal, assistant social (Quimperlé). **Malou Martin,** stagiaire (Ouessant). **Jeannette Le Lay,** conseillère municipale (Concarneau). **Guy Travel,** documentaliste (Morlaix). **Michèle Beyer,** institutrice Diwan (Carhaix). **Christian Le Goff,** responsable en formation continue (Moëlan-sur-Mer). **Bernard Le Fouest,** électronicien (Saint-Renan). **Patrick Le Hénaff,** technicien EDF (Irvillac). **Louis Lofficial,** conseiller municipal, artisan (Poullaouen). **Pierre Lemoine,** architecte (Clohars-Fouesnant). **Gilbert Cabon,** dessinateur industriel (Guimiliau). **Loez Sterviniou,** agriculteur, conseiller municipal (Saint-Goazec). **Reun Treger,** adjoint au maire, représentant (Tréouergat). **Jean-Christophe Cassard,** maître de conférence (Locquirec).

Soutien financier : association "Peuple Breton, Peuple d'Europe, Pobl Breizh, Ur Bobl en Europa", 46 rue Branda, 29200 Brest, compte CMB Brest-Saint-Martin 01378253840.

## LISTE D'ILLE-ET-VILAINE

**Yann Duchet,** enseignant, Redon. **Michel Genin,** comptable, CM Rennes. **Léna Louarn,** secrétaire de direction, maquettiste, Rennes. **Alan Stivell,** auteur-compositeur interprète, Betton. **Patrig Guilbert,** responsable exploitation transport international, Saint-Coulomb. **Émile Granville,** enseignant militant associatif, Redon. **Yves Rouger,** chercheur, docteur es sciences, responsable de "Région verte", Saint-Gonlay. **Loeiz Le Beg,** enseignant, Saint-Malo. **Patrig Malrieu,** président de Dastum, Rennes. **Michel Vironneau,** VRP, Moulins. **Anna Ar Beg,** professeur technique, responsable organisation culturelle, Rennes. **Alain Cedelle,** ingénieur, Bruz. **Albert Poulain,** maître-d'œuvre et artiste, Pipriac. **Patrick Montauzier,** responsable exploitation transport, Rennes. **Loïc Berthelot,** artisan cidrier, Bédée. **Bertrand Casteret,** assureur, Rennes. **Patrick Renaud,** Redon, enseignant. **Hervé Latimier,** secrétaire général de l'université de Rennes 2, Haute Bretagne, Rennes. **Joël Martini,** agent des affaires maritimes, Saint-Malo. **Philippe Nicolle,** ouvrier charpentier, Bruz. **Patrick Ollivier,** publiciste, Crevin. **Hervé Rouzaud,** avocat, Rennes. **François Le Moigne,** fonctionnaire municipal retraité, ancien secrétaire général de la ville de Saint-Malo, Saint-Malo.

Soutien financier : "Peuple Breton-Peuple d'Europe 35", 10 rue Hippolyte Lucas, 35000 Rennes.

## LISTE DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Michel François,** directeur de service informatique, Saint-Sébastien-sur-Loire. **Yann Choucq,** avocat, Nantes. **Jean Cevaer,** retraité, Pornichet. **Gwénola Rossinyol,** mère au foyer, présidente d'association, Treillières. **Yves Lainé,** cadre société transport maritime, Saint-Marc-sur-Mer.

On trouvera aussi : **Geneviève Baudry,** infirmière, Saint-Nazaire. **Philippe Bonnet,** employé HLM, Saint-Nazaire. **Lionel Divard,** ancien président MRG Bretagne, Nantes. **Christian Pellen,** enseignant, Nantes. **Jocelyne Le Carff,** aide-ménagère, Saint-Joachim. **Joseph Garçon,** agriculteur, Derval. **Fanch Looten,** agent technico-commercial, Petit-Auverné. **Sylvie Potier,** Kerloc'h, avocat à Nantes. **Eugène Cogrel,** ouvrier et conteur, Guéméné-Penfao. **Joël Paris,** ouvrier-viticulteur, Saint-Julien de Concelles. **Louis Thébaud,** plombier, Plessé. **Pierre Pennanéac'h,** agent commercial, Rouans. **Kristen Gourvès,** étudiante, Nantes. **Paul Le Guillou,** ancien maire adjoint de Nantes (ex PCF)

Soutien financier : Association de soutien à la liste "Peuple Breton-Peuple d'Europe", BP 215, 44007 Nantes Cedex.

*Suite page 8*

# Régionales 92

## LISTE DU MORBIHAN

**Joël Guégan,** professeur, conseiller municipal, Lorient. **Hervé Bouche,** comptable, Vannes. **Christian Guyonvarc'h,** administrateur du groupe Arc-en-Ciel au parlement européen, Hennebont. **Yannig Baron,** agent commercial, Brec'h. **Henri Le Borgne,** VRP, Pays de Pontivy. **Yvonne Arzhur Petibon,** enseignante, Auray. **Didier Goupil,** agriculteur biologique, Sarzeau. **Yannick Quénéhervé,** ouvrier SBFM, Lanester. **Erwan Vallérie,** ingénieur, Vannes. **A. Le Goudiveze-Cochevelou,** avicultrice, Guidel. **Hervé Le Bihan,** professeur d'Université, Ploërmel. **Michel Chauvin,** conseiller de gestion , Baden. **Annick Monnot,** psychologue, Pont-Scorff. **Bernard Hangouët,** animateur, Malestroit. **Jacques Praud,** professeur d'université, Ambon. **Jean-Yves Simon,** agriculteur, Languidic. **Fanch Gaume,** journaliste sportif, La Gacilly. **Valentina Carré,** militante associative, Larmor-Plage (candidate symbole, née à Riga, Lettonie).

Soutien financier à : "Degas Morbihan", 10 Straed Kerprat, 56650 Lokrist.

**Pour le comité de soutien à la liste du Morbihan Peuple Breton Peuple d'Europe, s'adresser à Y. Cochevelou, 13 rue Marc Mœllo 56520 Guidel.**

# Actions 56

Calendrier de réunions publiques avec la participation de Joël Guégan et de la liste du Morbihan. Quatre samedis après-midi à réserver !

**Le 8/2/92** (15 h) à Pontivy, salle des fêtes : Pour un avenir au Centre-Bretagne, animée par M. Le Bahy et Corveller (industriel).

**Le 15/2/92** (15 h) à Vannes, palais des arts, avec André Pochon et Jean-Claude Pierre : Pour une agriculture différente. Pour une écologie pratique.

**Le 22/2/92** (15 h) à Lorient, palais des congrès : Pour des institutions bretonnes dignes de l'Europe, avec Ch. Guyonvarc'h, Cevaer et L. Le Bec.

**Le 7/3/92** (15 h) à Auray, cité administrative, sur le thème "Culture, identité, économie", avec Y. Baron et M. Chauvin.

Les comités de soutien du Léon de la liste Peuple Breton, Peuple d'Europe organisent un fest-noz **le samedi 15 février, à Landerneau, salle du Family.**

Il sera animé par : Bleizi Ruz, Kanerien Langazel et de nombreux sonneurs de la région.



# Quel avenir pour le réseau ferroviaire breton ?

## La Bretagne du tout TGV

**Au lendemain des élections du 28 mars prochain, un des gros dossiers que les nouveaux élus régionaux auront à traiter sera celui des transports ferroviaires et ce, d'autant plus que la convention passée entre le Conseil régional et la SNCF devrait arriver à expiration à la fin de l'année et qu'il faudra donc assez vite préparer une nouvelle convention. Disons-le tout de suite, le risque est grand de voir les élus bretons acculés à accepter de nouvelles fermetures de lignes de voyageurs, surtout si des politiciens comme Alain Madelin, dont on sait les dégâts irréparables qu'il a causés lors de son bref passage au ministère de l'Industrie de 1986 à 1988, font prévaloir leurs vues au nom d'une idéologie ultralibérale peu soucieuse des intérêts bretons et encore moins des conditions de vie des couches défavorisées de la population.**

Tous les observateurs le disent : la situation financière de la SNCF est très mauvaise et l'année 1992 risque d'être particulièrement difficile pour la compagnie hexagonale. Par ailleurs, si, dans leur immense majorité, les cheminots cherchent à défendre farouchement le chemin de fer en Bretagne comme ailleurs dans l'Hexagone, les hauts dirigeants de la compagnie, eux rêvent de fermer toutes les lignes secondaires pour ne plus se consacrer qu'au développement du TGV, fleuron de la technologie française en Europe et dans le monde. Il règne parmi eux un esprit "tout TGV" qui n'est pas loin de l'esprit "tout nucléaire" qui inspire depuis 20 ans les dirigeants de l'EDF, les uns et les autres oubliant que la technologie, aussi brillante soit-elle, doit d'abord et toujours être au service des hommes. Si les Bretons n'y prennent garde et si leurs élus ne prennent pas conscience des vrais enjeux à moyen et long terme, la voie ferrée en Bretagne risque de bientôt se limiter aux seuls axes Vitré-Rennes-Brest, Rennes-Quimper, Ancenis-Nantes-Le Croisic et Nantes-Redon.

Aux yeux de la population, ce seront les élus bretons et non les technocrates de la SNCF qui auront pris la décision de fermer au trafic voyageurs les lignes Rennes-Châteaubriant, Rennes-Saint-Malo, Combourg-Dol, Plouaret-Lannion, Morlaix-Saint-Pol-de-Léon, Brest-Quimper, Saint-Brieuc-Loudéac, Auray-Quiberon, Nantes-Pordic... et une telle mesure, présentée comme un simple transfert du rail à la route, apparaîtra comme une mesure de bon sens et de saine gestion au vu du déficit d'exploitation croissant de beaucoup de ces lignes secondaires.

## La fermeture d'une ligne, c'est la mort d'une région

Or l'expérience montre depuis plusieurs décennies que le remplacement du service ferroviaire par un service de car ne fait que précéder, de quelques années seulement, la disparition complète du service public mais sans bruit et sans résistance. Même si le chemin de fer n'a plus le rôle qu'il a eu pendant près d'un siècle, maintenant que la majorité des ménages possède une automobile, la fermeture d'une ligne non seulement accompagne mais aggrave et accélère le déclin économique de la petite région qu'elle desservait. Une telle décision va aujourd'hui encore à l'encontre de l'aménagement du territoire. Quand on voit la vitesse accélérée avec laquelle progresse depuis quelques années la désertification




des zones rurales, en particulier en Bretagne intérieure, il convient de réfléchir deux fois avant de prendre des décisions de fermetures, pratiquement irréversibles. D'autant plus qu'il existe une autre solution.

## L'alternative de l'autorail léger

En Grande-Bretagne, sous le règne de Mme Margaret Thatcher, dont on connaît pourtant l'hostilité viscérale au service public et l'ultra-libéralisme dévastateur, des centaines de "miles" de lignes secondaires ont été sauvés de la fermeture grâce à la mise au point d'un nouveau type d'autorail à la fin des années 70, le "railbus", sorte d'autocar sur rail comme son nom le suggère. Cet autorail léger est conduit par un seul employé qui vend ou contrôle les tickets exactement comme un conducteur de car. Econome en énergie et en frais de personnel, ce type d'autorail a l'avantage du confort et de la sécurité lié au transport en site propre. Plus d'une centaine de tels autorails, aussi appelés "pacers", circulent aujourd'hui sur les "regional railways" Outre Manche.

En Bretagne, les TER sont assurés par du matériel SNCF déjà ancien (antérieur aux rames Corail) et sur les lignes secondaires essentiellement par des autorails X2100 dont la conception remonte au début des années 70 et ne constitue pas une réussite, de l'avis de tous les spécialistes. Lourds, inconfortables et d'exploitation coûteuse, ils sont en très grande partie responsables du déficit d'exploitation des lignes secondaires. Seules la ligne Carhaix-Guingamp et la ligne Guingamp-Paimpol font aujourd'hui exception. Ces deux lignes sont en effet desservies par un nouveau type d'autorail léger, très comparable au "rail-bus" britannique, l'"AZE" qui, après une période d'expérimentation et de rodage assez longue, a été mis en service le 18 mai 1989. Il s'agit d'une "première" dans l'Hexagone, menée à bien grâce à la détermination du Conseil régional et, il faut bien le dire, sans grand enthousiasme des instances dirigeantes de la SNCF. Cette mise en service n'a d'ailleurs pas été accompagnée d'une très grande publicité comme si certains redoutaient que l'expérience réussisse et que son succès soit contagieux...

Le Conseil régional est resté discret à propos de cette expérience dont il a pourtant tout lieu d'être fier et la SNCF semble tout faire pour que l'on n'en parle pas...

Voici plus de deux ans et demi que l'"AZE" circule entre Carhaix et Guingamp, ainsi que Guingamp et Paimpol et il est possible de commencer à faire un bilan de cette expérience. Un constat s'impose d'emblée : la chute du trafic voyageurs sur ces deux lignes a été enrayée. Certes l'ajustement des horaires qui permet des correspondances pratiques à Guingamp y est pour une bonne part, mais globalement, le redressement est de l'ordre de 15% en deux ans et ceci sans aucune véritable promotion. L'abaissement des coûts réels d'exploitation serait de l'ordre de 30 à 40% (mais en raison des dispositions comptables assez complexes de la convention passée avec la SNCF, le Conseil régional semble n'avoir pratiquement pas bénéficié de cette économie ; du moins n'a-t-il pas eu à combler un déficit croissant comme sur toutes les autres lignes secondaires...).

La particularité des lignes Guingamp-Carhaix et Guingamp-Paimpol est qu'elles sont exploitées, non pas par la SNCF (qui n'aurait sûrement pas soutenu l'expérience de l'"AZE") mais par une compagnie privée, la CFTA (Chemins de fer et transports automobiles), qui appartient au groupe "Générale des Eaux". Cette compagnie qui exploite aussi divers réseaux de transports par cars, gère plus de 700 km de lignes dans l'Hexagone, dont ainsi 93 km en Bretagne. Le principe est simple : le foncier appartient depuis l'origine à l'Etat qui l'a concédé aux compagnies de chemins de fer créées au XIX$^{e}$ siècle, la SNCF lors de sa création a hérité du droit d'exploiter ces lignes, mais elle a la possibilité de les affermer à d'autres exploitants. La CFTA serait probablement prête à exploiter demain d'autres lignes secondaires en Bretagne, dans le cadre de nouveaux contrats à passer avec la SNCF et les collectivités locales (Départements et Région essentiellement).

Un intérêt supplémentaire de l'"AZE" pour nous Bretons, c'est que cet autorail



Publication AL Cliché Alain LESAUX

léger a été conçu et fabriqué par la filiale d'une entreprise bretonne : les Ets Soulé de Bagnères-de-Bigorre, filiale des ABRE (Ateliers bretons de réparation ferroviaire) implantés à Châteaubriant. Trois autorails ont été fabriqués à ce jour mais, comme les délais de fabrication sont de l'ordre de 20 à 24 mois, il serait urgent de prendre une décision pour que de tels autorails puissent entrer en service en 1994 sur d'autres lignes de Bretagne, évitant ainsi leur fermeture.

## Pour une stratégie de développement ferroviaire

Mais le matériel n'est pas tout. Pour éviter de nouvelles fermetures de lignes qui ne s'imposent pas et qui constituent un élément important du patrimoine breton à défendre et à mieux mettre en valeur , il faut envisager une véritable stratégie de promotion du rail en Bretagne, promotion qui n'a encore jamais été véritablement faite, notamment sur le plan touristique. Pourtant la Bretagne dispose là d'une extraordinaire carte à jouer. Peu de régions d'Europe offrent cette chance extraordinaire que l'on peut en faire le tour complet par chemin de fer. Ce n'est par exemple le cas ni de l'Ecosse, ni du Pays de Galles, ni de l'Irlande. En Bretagne, il est possible de faire un véritable "Tro Breizh" en commençant par exemple (pour les visiteurs venant de l'extérieur) par Rennes ou par Nantes. Quel autre moyen de transport sûr, rapide, confortable peut amener les touristes de tous âges, sans problèmes de parking, d'embouteillages, de ravitaillement en carburant, au cœur des plus belles villes de Bretagne, à quelques centaines de mètres du château de Vitré, à quelques centaines de mètres du château des ducs de Bretagne à Nantes, tout près du centre de Quimper, de Dinan, de Redon, du Croisic, de Clisson, de Pornic, de Quintin, de Paimpol...? Il y a là, quand on y réfléchit bien, une situation exceptionnelle et on peut s'étonner que le Comité régional et les comités départementaux de tourisme de Bretagne ne se soient pas encore emparés de cet atout dans leurs actions de promotion de la Bretagne à l'extérieur et n'aient pas édité un guide de la Bretagne par chemin de fer comme ils en éditent en faveur des îles bretonnes ou des voies navigables bretonnes.

De nombreux jeunes Européens voyagent notamment par le train (grâce au "rail-pass" leur permettant de faire un parcours illimité pendant une période donnée), il en va de même de beaucoup de personnes du troisième âge. La voie ferrée peut être un outil de développement du tourisme d'avant et d'arrière-saison, ainsi que du tourisme urbain. Le train (et particulièrement un autorail panoramique comme l'"AZE") permet de découvrir une autre Bretagne que celle, souvent banalisée, que l'on aperçoit des voies express. La ligne Guingamp-Paimpol qui longe en surplomb la vallée du Trieux offre des vues extraordinaires, particulièrement au printemps et à l'automne. Il en va de même de la ligne Brest-Quimper avec ses nombreux et remarquables viaducs, la ligne Auray-Quiberon et la ligne Morlaix-Roscoff offrent aussi de superbes panoramas (à Roscoff, il serait d'ailleurs intéressant de créer un arrêt à hauteur de la gare maritime, distante de seulement 500 m de la ligne, avec un système de navettes compte tenu de la forte différence de niveaux existants.

Par Saint-Malo, Roscoff, Brest, Lorient, Quiberon, Le Croisic, Pornic, le chemin de fer mène aussi aux principaux points d'embarquement vers les îles bretonnes (et les îles anglo-normandes).

A l'exemple de l'"Andalus Express" qui sillonne l'Andalousie, et du "Cantabrico", autre train touristique qui part de Donostia (Saint-Sébastien) et rejoint El Ferrol, en Galice, on pourrait aussi imaginer un jour de proposer des circuits de découverte de la Bretagne par le rail en 8 jours à bord de confortables voitures comportant wagon-restaurant et voiture faisant office de salle de conférences et de projection, mais ceci est une autre affaire. Dans l'immédiat, il y a moyen de développer la fréquentation des lignes secondaires bretonnes par une promotion touristique intelligente, portant surtout sur l'avant et l'arrière-saison, le printemps et l'automne et à moyen terme, il faut envisager le transfert de l'exploitation de ces lignes, si la SNCF ne veut plus l'assurer, à la CFTA avec le recours au nouvel autorail "AZE" permettant une exploitation beaucoup plus économique.

**Jean Roudaut**

# Paris, toujours Paris

Le dernier numéro d'Octant, revue de l'INSEE d'études et de statistiques de la région Bretagne, publie une étude sur l'évolution de la croissance régionale de 1982 à 1988. Bien que les chiffres n'englobent pas ceux de la Loire-Atlantique nous pouvons tirer des enseignements très intéressants.

## La Bretagne au dix-huitième rang

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 81.640 F par habitant la Bretagne (B4) occupe le dix-huitième rang en 1988 alors qu'elle se classait au seizième rang en 1982. Le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, le Limousin puis la Corse (75.400) occupent les positions suivantes. En tête de classement nous trouvons l'Ile-de-France (155.700) suivie de la Haute-Normandie (105.700 F) puis de l'Alsace (105.600 F).

Le PIB par habitant de Bretagne, en 1988, est de 20,1 % inférieur à la moyenne de l'Hexagone. En excluant l'Ile-de-France l'écart est de 9,1 % avec les autres régions.

## L'écart se creuse

En retenant l'indice de 100 pour la moyenne du PIB par habitant de la province, nous constatons que l'indice de l'Ile-de-France est passé de 164 en 1982 à 174 en 1988 réalisant un gain de 10 points. Les régions qui progressent le plus ensuite sont la Franche-Comté et l'Alsace avec chacune 6 points. La Bretagne (B4) perd un point en passant de l'indice 92 à l'indice 91. La Corse, dernière région, garde l'indice 84.

En 1982 l'indice de l'Ile-de-France représentait 1,37 fois celui de la seconde région. En 1988 le rapport est passé à 1,47. Pour la même période le rapport entre la première région (Ile-de-France) et la dernière région (Corse) le rapport est passé de 1,95 à 2,07. Le rapport entre l'Ile-de-France et la Bretagne est passé de 1,78 à 1,91.

Ces chiffres mettent en évidence le cavalier seul de l'Ile-de-France. Nous pouvons nous demander quand cela s'arrêtera d'une part et que serait-il arrivé si la décentralisation n'avait pas été l'affaire du septennat pendant cette période d'autre part. Il n'est donc pas étonnant que devant un échec aussi évident le gouvernement, à quelques mois des élections régionales et cantonales, fasse de nouvelles promesses de décentralisation qui ne pourront séduire que les naïfs.

## Pour changer

Pour changer le cours de cette évolution il faut s'opposer à l'accaparement des richesses par l'Ile-de-France et lui faire payer le coût réel de ses infrastructures (transports...). Il faut aussi que les Bretons aient davantage confiance en eux-mêmes et créent des entreprises.

Mais la situation évoluera encore plus vite lorsque la Bretagne aura une expression politique qui sera sortie de la marginalité. Les prochaines élections sont une opportunité à saisir.

**Les disparités interrégionales de PIB par habitant en 1982 et 1988**

| | En milliers de francs | | En indices 100 = moyenne province | |
|---|---|---|---|---|
| | 1982 | 1988 | 1982 | 1988 |
| Ile-de-France | 97,7 | 155,7 | 164 | 174 |
| Haute-Normandie | 70,6 | 105,7 | 119 | 118 |
| Alsace | 66,4 | 105,6 | 112 | 118 |
| Rhône-Alpes | 65,3 | 100,9 | 110 | 113 |
| Champagne-Ardenne | 65,5 | 94,3 | 110 | 105 |
| Centre | 61,4 | 93,4 | 103 | 104 |
| Aquitaine | 62,4 | 92,3 | 105 | 103 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 62,8 | 92,3 | 106 | 103 |
| Franche-Comté | 57,1 | 91,6 | 96 | 102 |
| Bourgogne | 58,7 | 90,1 | 99 | 101 |
| Picardie | 58,5 | 87,3 | 98 | 97 |
| Pays-de-Loire | 57,4 | 86,9 | 96 | 97 |
| Midi-Pyrénées | 54,7 | 84,6 | 92 | 94 |
| Basse-Normandie | 54,2 | 83,8 | 91 | 94 |
| Lorraine | 58,2 | 83,5 | 98 | 93 |
| Auvergne | 53,9 | 82,9 | 91 | 93 |
| Poitou-Charentes | 54,0 | 82,8 | 91 | 92 |
| **Bretagne** | **54,5** | **81,6** | **92** | **91** |
| Nord-Pas-de-Calais | 54,9 | 81,4 | 92 | 91 |
| Languedoc-Roussillon | 53,4 | 79,3 | 90 | 89 |
| Limousin | 52,4 | 78,6 | 88 | 88 |
| Corse | 50,1 | 75,4 | 84 | 84 |
| **Province** | **59,5** | **89,6** | **100** | **100** |
| **France Métropolitaine** | **66,6** | **101,9** | - | - |

*Source : Comptes régionaux, INSEE*





# Précisions de Fanch Broudig

Suite à l'interview que "Le Peuple Breton" m'a demandée concernant "Chadenn ar Vro", je souhaite que vous puissiez faire part à vos lecteurs des quelques précisions suivantes :

1. La formulation écrite des questions de Loeiz Le Bec comprend souvent des éléments que nous n'avons pas évoqués au cours de notre rencontre.

2. La transcription des réponses ne me paraît pas toujours correspondre aux propos que j'ai tenus (en particulier pour la dernière "réponse" qui m'est attribuée), me faisant parfois dire l'inverse de ce que je pense. Je le regrette, non seulement pour les inexactitudes ou approximations que j'endosse (mais dont je me remettrai, du moins je l'espère), mais aussi pour certaines informations dont ont été privés vos lecteurs.

Je tiens donc à vous apporter quelques précisions complémentaires sur les trois points suivants :

• sur la répartition des moyens entre Rennes et Brest : il n'y a aucun projet de transfert d'activités de Rennes vers Brest. Les activités du bureau de Brest, bien que devant se développer au cours des prochains mois, restent et resteront des objectifs d'information.

• sur l'utilisation des moyens attribués à "Chadenn ar Vro" : vous avez bien noté que "Chadenn ar Vro" bénéficie annuellement d'une dotation en moyens (moyens lourds, équipes légères, régie...), mais n'avez pas signalé que ces moyens étaient en sous-utilisation croissante depuis deux ou trois ans. J'entends pour ma part en tirer parti au mieux au bénéfice de l'antenne.

• sur le fonctionnement des émissions en langue bretonne : qu'elles soient diffusées, comme vous l'avez noté, sous la responsabilité de la Direction régionale de FR3 Bretagne-Pays-de-Loire, n'empêche pas – ce que vous avez omis de préciser – qu'elles fonctionnent selon leur dynamique propre.

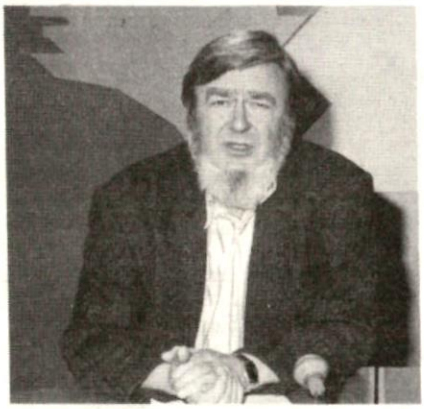
J'ignore si je suis un "journaliste breton" dans le sens auquel il est fait allusion dans l'"interview". Mais je suis breton, et journaliste, journaliste bretonnant de surcroît. J'ai accepté la responsabilité ses émissions TV en breton sur FR3, d'abord, puisqu'on me l'a proposé, et ensuite puisque c'est, de toute façon, la seule chaîne qui diffuse des émissions en breton. Au vu de certains procès d'intention, je dois être un peu fou de l'avoir fait. Je reconnais qu'il y a bien des problèmes, et qu'il est né-ces-sai-re d'en discuter : mais il ne faut point trop d'a priori ni de confusions, ni en matière de télévision, ni en matière de langue bretonne.

Sachez en tout cas que j'ai l'ambition et la ferme volonté de faire de "Chadenn ar Vro", sur FR3 – avec le concours de tous les producteurs, réalisateurs et collaborateurs de l'émission – un véritable rendez-vous hebdomadaire pour tous les bretonnants. J'ose espérer que certaines émissions récentes en témoignent déjà.

**F. BROUDIC**

N.D.L.R. : L'intervieweur a retourné son manuscrit à l'interviewé pour accord, et a modifié sur certains points son texte. Mais il s'en est tenu, pour d'autres, à la version initiale qui lui paraissait plus exacte. L'essentiel est que F. Broudic puisse apporter ses précisions.

# A propos de télévision



***Loeiz Le Beg, Yves Jardin ou Fanch Broudic : il ne s'agit pas d'une question de personnes, mais d'un problème plus général : Quelle télévision pour les Bretons ?***

A la fin du mois de septembre dernier, Alain Bienvenu, responsable des émissions en langue bretonne à FR3 Bretagne-Pays de la Loire, a présenté lors d'une conférence de presse un projet d'office de Radio-Télévision de Bretagne. Le 21 novembre dernier, l'Association pour la création d'un office de Radio-Télévision de Bretagne, a organisé un colloque à Quéven, au cours duquel A. Bienvenu a expliqué le contenu de son projet, développé dans une plaquette bilingue.

## D'accord, mais...

A la lecture de celle-ci, un certain nombre de points ont retenu mon attention. Bien sûr l'on ne peut qu'être d'accord avec les objectifs affirmés, encore que la nécessité en Bretagne d'une industrie de l'audiovisuel ne me semble pas affirmée avec assez de force. De même je ne vois rien à redire aux principes généraux développés à la page 6.

Pour ce qui est du service de Radio, il me semble cependant étonnant de préconiser l'émission sur ondes moyennes, qui ne correspondent plus tellement aux pratiques d'aujourd'hui. Ce service serait implanté dans la région de Lorient ou de Lannion : pourquoi pas au Centre-Bretagne (d'autant plus que plus loin est présenté un projet intitulé TV Breizh basée au centre de la région bretonnante Carhaix-Rostrenen). Enfin, pourquoi l'arrêt des émissions à 20 h pour passer à la "modulation musicale" de 20 h à 6 h ?

Pour ce qui est du service de télévision je me pose des questions devant le nombre de salariés prévu (174 à 200). Ne reproduit-on pas ici le schéma de fonctionnement de FR3 ou plus généralement d'une chaîne d'État ? Dans le même temps absolument rien n'est dit sur le rôle éventuel de producteurs indépendants dans l'élaboration des programmes diffusés. Si l'on se réfère au tableau proposé dans la plaquette sur les télévisions d'autres peuples en Europe, il y a en fait deux types de chaînes : celles de Catalogne, d'Euskadi et de Galice qui sont des chaînes publiques produisant au moins la moitié de leurs programmes et employant un personnel nombreux ; et il y a d'autre part le cas de S4 C au Pays de Galles, qui est une chaîne indépendante, qui ne produit que 27 % de ses programmes et qui emploie une centaine de personnes pour 95 heures d'émission par semaine, dont 26 heures en gallois (la chaîne galicienne pour 91 heures d'émission, toutes en galicien, emploie 480 personnes). Dans le cas du Pays de Galles, de nombreux producteurs indépendants travaillent en fait pour S4 C et environ huit cents emplois, souvent implantés dans de petites localités, ont été créés dans l'industrie de l'audiovisuel.

Le projet d'office de radio-télévision donne des indications de dépenses d'investissement et de fonctionnement, mais celles-ci demanderaient à être précisées. Cet office serait une société d'économie mixte (et non pas un office public) avec participation des collectivités territoriales (Conseil régional et Conseils généraux) et de sociétés privées, mais leur part respective n'est pas définie. Des indications sont également données sur la durée des émissions et des exemples de grille sont proposées ; mais là aussi les choses demandent à être précisées. Selon les articles sur le colloque du 21 novembre, des études de faisabilité doivent maintenant être faites ; elles devraient permettre d'y voir plus clair.

## La question du D2-Mac

Les programmes télévisés seraient diffusés en D2 Mac ; tant mieux pour cette prise en compte des techniques nouvelles permettant un libre choix linguistique des téléspectateurs. Mais n'oublions pas que l'équipement en D2 Mac Paquets des téléviseurs mis en vente ne sera obligatoire qu'à partir de 1995, avec des prix élevés (10.000 à 20.000 F le récepteur). Ils ne pourront recevoir les émissions qu'avec une antenne pour satellite (à moins de se brancher par le câble sur une antenne collective) et un suppresseur d'écho. La transmission des émissions en D2 Mac Paquets par ondes hertziennes terrestres n'est pas encore pour demain. Est-ce là le meilleur moyen d'établir l'audience de la nouvelle chaîne bretonne ?

Dans la suite de la plaquette est présenté aussi le projet de TV-Breizh, devant émettre deux heures par jour (contre sept dans le cas de l'office de radio-télévision de Bretagne) et qui implique l'existence de deux cents emplois dont vingt-cinq seront fixes (et les autres seront-ils des emplois intermittents ou des emplois dans des sociétés indépendantes travaillant pour TV Breizh ?). TV Breizh "sera basée au centre de la région bretonnante" dans la région de Carhaix-Rostrenen, mais devrait diffuser sur "la Bretagne et la Loire-Atlantique" (je ne me serais pas attendu à voir reprendre ainsi une telle formulation !). Quel doit être le rôle de TV Breizh, et comment cet organisme se situe-t-il par rapport à l'Office de Radio-Télévision, mais aussi par rapport aux réseaux câblés, à la télévision locale hertzienne en Trégor dont la préfiguration doit être présentée par Trégor Vidéo au mois de mai.

Une association vient d'être créée en vue de la fondation d'un Office de Radio-Télévision de Bretagne. J'ai cependant l'impression que cette association reprend en fait le projet élaboré en septembre par Alain Bienvenu. Ce projet vaut ce qu'il vaut. C'est pour moi une proposition qui a le mérite d'exister, qui est une contribution au débat, ni plus ni moins.

J'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de ces dernières années plusieurs personnes travaillant à FR3 pour les émissions en langue bretonne ou dirigeant le service responsable de ces émissions. Je ne veux pas prendre parti pour l'un plus que pour un autre. Je ne vois pas pourquoi tel ancien responsable des émissions en langue bretonne aurait, maintenant qu'il ne travaille plus à FR3, des idées originales, dont nous n'avions pas eu connaissance du temps où il dirigeait les émissions en langue bretonne.

Je n'entends pas non plus faire de procès d'intention à ceux qui dirigent ou animent aujourd'hui les émissions en langue bretonne. J'entends juger sur pièce. Jusqu'à présent je n'ai pas constaté de diminution de la durée (de toute façon insuffisante à mon sens) des émissions en langue bretonne. Je n'ai pas constaté non plus une baisse dans la qualité des émissions (mais il s'agit là d'un avis subjectif). J'ai même vu plusieurs dramatiques que j'ai assez appréciées.

Personnellement, je préfère soutenir la revendication générale défendue par Stourm Ar Brezhoneg (et soutenue par l'UDB) de création d'une chaîne en langue bretonne. Il s'agit là d'une position de principe à faire prendre en compte par les collectivités territoriales (Région, départements) et par l'État (qui a, même de façon indirecte, la maîtrise des fréquences). Une fois que ce choix aura été admis par les décideurs politiques, les modalités pratiques pourront alors être définies. Même si le projet de l'ACORT (pour ne citer le nom d'aucune personne) est jugé faisable, à quoi servira-t-il, si la Région et les départements ne jugent pas utile de soutenir financièrement un projet de télévision bretonne. Et si nous revendiquons des pouvoirs étendus pour le Conseil "Régional", pourquoi la création et la gestion d'un service public breton de télévision ne seraient-elles pas de ses compétences.

Le problème de la télévision est un problème complexe. La télévision est quelque chose qui coûte cher, très cher. Mieux vaut se donner le temps de la réflexion, avant de se déterminer pour un projet précis.

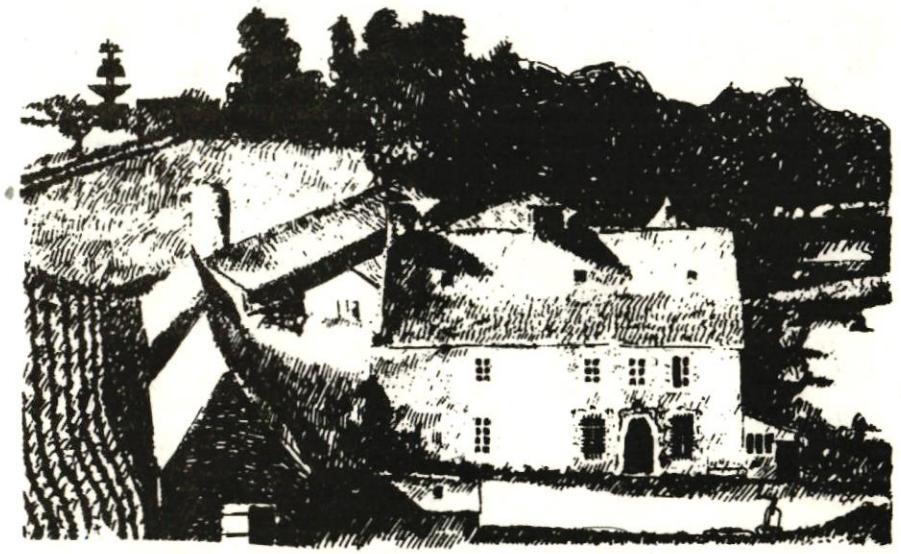
**Y.JARDIN**

# POBL VREIZH

*Romant-kazetenn*

## Glizarc'hant

Roman-kazetenn
gant Fanch Treger
eil lodenn :
Pempvet rann warnugent
**Ti kozh renevezet
da werzhan**



Dek vloaz 'zo bennak e oa distroet Yann al Lagadeg da Vreizh, bro e gavell goude bezañ bevet e-maez ar vro e-pad daouzek vloaz. Savet war ar maez n'en doa biskoazh gellet en em domman e Pariz nag e kêr all ebet ha setu e oa bet laouen kaer o kavout ur menaj kozh da brenañ e parrez Kerlevenez damdost da Blouarmel. Ne oa ket kalz a zouar da heul an ti, a-vec'h ma oa un hanter devezh arat en holl met n'eus forzh penaos n'en doa ket Yann kalz a amzer da labourat douar ha neuze sonjal a rae e oa reishoc'h lezel an douar gant ar re a oa o micher e labourat da laret eo, ar Venajerien. Trawalc'h en doa d'ober dija gant an ti, ar c'kranj hag ar c'hrevier. Tamm ha tamm evel-kent, gant skoazell e wreg, e vugale, ur mignon bennak ha gwech an amzer sikour un den a vicher e teuas a-benn da zresañ al lojeiz da gempenn tro-war-dro ha zoken da doullan ur poull-neuiñ e-barzh ar porzh. Brav tre en em gave en e di, distok un tammig eus ar gêriadenn, e-kreiz ar parkeier gant o c'hleuzioù, stank ar gwez warne c'hoazh.

– Aman, eme Yann, emaon et gêr !

Plijout a rae dezhan komz brezhoneg gant an dud daoust ma veze lâret dezhan alies ne oa ket ar memes brezhoneg gantan peogwir e lâre **lein** evit pred kreisteiz e-lec'h **merenn.**

– Ba ! emezañ kompren a rit ac'hanon ?

– Ya, e veze respontet dezhan.

– Ac'hanta neuze eo mat. N'eus forzh penaos n'eus nemet ur brezhoneg.

E-pad e amzer vak e sikoure e amezeien d'ober war-dro al loened, da chench park d'an annoarezed pe d'ar paotr-saout tredan pa veze ezhomm. Dre ma oa a labourat war-dro ar pellgomz e Lanleger en deveze tro ivez da rentañ servij da dud ar barrez. Ober a rae e seizh gurellañ evit ma vefe lakaet buan ha buan ul linenn bellgomz da unan, evit ma vefe dreset prim ha prim pellgomzer unan all pe c'hoazh evit pourchas postoù kozh e koad d'un trede d'ober klouedoù war e doulloù-kirri.

En o bleud e oant eta e wreg, e vugale hag en e Krec'h ar forn. (Krec'h ar forn e oa anv ar goumanant). Ouzhpenn-se ne oa ket Yann un amezeg gwerous evel ma 'z eus kalz. Kompren mat a rae penaos ma oa kalza zidu o vevañ war ar maez e oa ivez diaezamantoù, gwech an amzer. Ne glemme kammed, zoken pa veze stlabezet dour-kañvouez tro-dro d'e di. Un devezh e oa bet divizet gant kuzul Kerlevenez diwar goulenn ar venajerien adlodennañ douaroù ar barrez. Diouzhtu en em gavas nec'het Yann un tammig. Soñjal a reas n'en doa ket kalz a zouar, ne oa ket perc'henn d'ar c'hleuzioù tro-dro d'e lojeiz nag eveljust d'ar gwez kistin a oa warne hag a oa koulskoude un darn eus an daolenn vev a rae stern e vuhez hag hini e familh. En oz war-lerc'h e reas ur gwall huñvre : merzout a reas e di e-kreiz ur blaenenn vras ha noazh, hep kleuz na gwezenn ebet ur c'hilometrad bennak tro-war-dro. Dihuniñ a reas a daol trumm met ne voe ket disammet e spered penn-da-benn. En deiz war-lerc'h e yeas d'an Ti-kêr. Eno e voe degemeret gant an aotrou maer a lavaras dezhañ.

– Ya, gouzout a ran n'en deus ket an adlodennañ brud vat e-touez an dud, koulskoude e vez graet an traoù evel ma 'z eo dleet bremañ. En deiz-a-hiziv e vez graet studioù den, n'eo ket evel gwechall, ne vez ket dispennet an holl gleuzioù ken ha miret e vez hentoù don ha gwenodennoù evit mont da vale. Ne oa ket skañvoc'h e spered war e hent d'ar gêr goude disklêriadurioù an aotrou maer.

Un nebeut mizioù goude an heskennoù dre-dan o doa graet a reuz war ar gwez.

Ur beurevezh ma oa Yann o vont d'e labour da Lanleger evel bemdez e tremenas dirazañ pezhioù kirri-samm karget a dourterien.

– Erru int, a soñjas ennañ e unan.

Hag-e pad an deiz, war e labour, e welas anezhe evel ma vigen bet dirak e zaoulagad oc'h ober a distruj.

En ur vont d'ar gêr da serr-noz e spurmantas, pell a-raok erruout e di e-kreiz ur blaenenn noazh. Deuet e oa da wir ar wallhuñvre graet gantañ un nebeut mizioù araok. Santout a reas neuze evel un taol kontell e beultrin. A-vuzul ma dostae e wele gwelloc'h an tourterien oc'h echuiñ o labour. Dispennet o doa an holl gleuzioù ha breman e oant o verniañ mesk-ha-mesk skodennoù gwez, mein ha douar, krugennoù du ha vil war an oabl ruz, oabl ruz-gwad ar c'huzh heol, kaer meurbet en deiz-se. Diouzhtu pa erruas er gêr e yeas davet blenerien an tourterien.

– Soñjal a rae din, emezañ e oa bet divizet miret ar c'hleuz du-hont hag an hent don amañ.

– Marteze, eme unan eus ar vlenierien, met ar menajer du-hont en deus laret deomp dispenn anezhe ha lakaat an traoù plaen ha naet betek pa oamp war al lec'h.

Petra respont da se ?

Mont a reas d'e di gant e galonad. E wreg war an treuzoù a oa an dour war he daoulagad.

– Treitour evel un tregeriad, emezi.

– Arabat deoc'h ober gwad fall eme an aotrou Maer dezhañ en deiz war-lerc'h, plantet 'vo girzhier dindan nebeut hag e voc'h gwaskedet.

– Gwaskedet ! Gwaskedet ! eme Yann. Da c'hortoz ma vo kresket ar plant-se d'ober girzhier a vent vrav e vo ret din chom amañ e-kreiz ar blaenenn digor d'an avel foll. Araok deiz diwezhañ miz Kerzu, er bloaz-se, o doa ar venajerien da vont da reiñ o anv en Ti-kêr evit kaout plant d'ober girzhier. E penn kentañ miz Genver e yeas Yann ivez d'an ti-kêr da welet penaos e tremene an traoù. Fa glevas ne oa nemet daou pe dri venajer enskrivet war ar roll e teuas d'ar gêr dipitet kaer. Lâret a reas d'e wreg :

– Ne fell ket d'ar venajerien plantañ girzhier emezañ. Echu hon eus da zresañ an ti, n'eus nemet lakaat anezhañ en gwerzh. Marteze e kavimp ur Saoz pe un Alaman bennak da brenañ anezhañ !

**Notenn** : tourter : bulldozer

**(Da vezañ kendalc'het)**

# Fougeal a ra Fanch Mitt' evel m'en em santfe bout Stad-Frans e-unan

Klevet eo bet gourc'hemennoù bloavezh nevez Prezidant ar Republik kinniget deomp d'ar c'hentañ deiz a viz Genver. Youc'hadennoù a lorc'h hon eus bet evel ma vije bet lamm ur deuet eus ur gourener c'horn-bro all. Tennomp lodennoù eus e brezegenn :

1. **N'eus ket ur Vro digabestroc'h evit hon hini**

An holl dud a oar n'eus ket tu da gaoseal ul langaj ganet eus o crood. Breinet eo abalamour ma vez nac'het gant Ministred an Deskadurezh, pep hini d'e dro, o tont eus ne vern ket peseurt kostezenn bolitikel evit mont e-barz ar Gouarnamant. Adalek penn kentañ ar Republik ec'h anavezomp an doare. Daoust dezhañ bout troet war an tu kleiz ne chench ket e spered dizonest gant Lionel Jospin.

2. **En em ziluzian a ra Bro-Frans gwelloc'h evit ar re all**

Ret e vije mont betek ar Stadoù all ha chom da vevañ e-barzh e- pad pell evit kompren. Hini ebet en em vag war an dachenn mestroniet gante o-unan en Europa. Kalz a vroadoù bihan a vev hervez ar marc'hadourezhioù produet gante evel e Beljik, evel en Iwerzon. Ar pezh a zo eostet gante, a zo eskemmet gant produioù all. Bet'zo broadoù a vev gant an aour, gant an arc'hant, evel ar Suis a zigor e vankoù. Stadoù bihantre a zo savet gant netra nemet ar sikour deuet diouzh an estrenvro, evel Monako, evel Luksembourc'h, evel Andorra hag all.

3. **Chom a ra Bro-Frañs unan eus ar pevar Stad prientet mat evit distro ar "pospelite" (berz-mad)**

A-zivout peseurt korn-douar e komz Fanch Mitt' ? A-zivout Okitania tost d'an dezerz, gant labourerien-douar a glask gounit o bara gant bec'h ? Nevez ket prenet an eostoù gant ur priz dereat. Ouzhpenn-se ez eus kalz a vicherourien dilabour. A-zivout Breizh a wel 20.000 lestr-mor o paseal e-biou d'he forzhioù ?

A-zivout peseurt Stadoù ; mar deo ledan ar Stad evel ar Stadoù-unanet ar Brazil pe an Unianiezh soviedel a-raok ar "perestroÏka", pep hini anezhe o deus pinvigezhioù e pep keñver. Ar Stadoù etre evel Stad-Frans, Stad ar Saozon e teu o finvigezhioù eus an trevadennoù aloubet gante.

4. **Ar gwir da vout digabestr ne dle ket bout mesket gant dizurzh ar meuriadoù chomet gouez, gwechall**

N'eus nemet ar Fransizien a zo speredek. Ankouaet en deus en doa en em servijet eus ar meuriadoù evit brasaat dachenn Stad-Frañs abaoe ma oa De Gaulle e penn. A-enep De Gaulle e oa. Gwir eo. Met daoust hag en deus diverket fazioù, mankoù an Istor. Tamm ebet. N'eus netra graet gantañ evit kaout morc'hed.



Hervez ar "C'hanard"

Nevez ket lakaet ar Gwir en e blomm goude marevezh brezel ar C'howeit ? Evit reiñ harp da Jorj Bush he deus troet ar Frans war du gwir ar Stadoù savet gant ijin ar pen-noù bras hep derc'hel kont eus an Istor, eus ar pobladoù. Ur skouer fall eo Bro-Frans evit ar Serbeb, evit an Durked hag a lavar : "Perak ne vefe ket ni, ar Mistri en hor Stadoù ?

## Doare-Renan ar Fransizien

Aze eman ar torfed brasañ a heul didrabas hini re an tu deou. Ur vezh eo. Dont a ra kreñvoc'h-kreñvañ kreizennerezh Pariz e pep keñver. Skrivet em eus ar roll eus manifestadegoù Pariz (kanaouennoù, dansoù, filmoù hag all) soutenet gant tailhoù an holl fransizien. Ur c'hard eus ar boblañs. Strakadennoù daouarn o deus an arvestoù e Bercy hag a gont evit gweled pegement a dud a zo deuet eveljust e vo an niver brasoc'h eget (evit) re ar salioù bodet e-barzh ar "rejionoù". Levezonet e vo an dud ne glasko ket d'en em soñjal. Gouzout a ra an aozerien an dra-se.

Gwir e chom atav mojenn La Fontaine, troet e brezhoneg. Anavezet eo gant an holl : c'hoant ar glesker da vout ken tev hag an ejen. Plijet eo e voterien gant ar c'hoant-se. N'eus nemet selaou ar c'hendivizoù. Un doare ampart evit ar bolitikerien lakaat ar Fransizien da c'houezhan, met ar Fransizien ne welont netra o tont goude krediñ e brasoni-Stad eus an tu deou e-pad bloavezhioù. Aze emañ an digalonegezh...

**Aldrig a Naoned**

## Kemennadenn

Ur fest-noz a vo aozet gant strolladoù skoazell Bro Leon **d'ar sadorn 15 a viz C'hwevrer e Landerne sal ar Family.**

Kaset e vo en-dro gant : Ar Bleizi Ruz, Kanerien Langazel, ha kalz a sonerien eus ar vro.

## Dizhunvezh gant Stumdi

*Pemp sizhunvezh brezhoneg a vo kinniget deoc'h gant Stumdi ac'hann d'an Hañv.* (D'ici à l'été Stumdi vous propose cinq semaines de stages) :

*24/03 - 28/02/92 et Releg Kerc'horr (29).*

*21/04 - 24/04/92 (Dpt 29).*

*11/05 - 15/05/92 en Oriant (56).*

*01/06 - 05/06/92 e Eusa.*

*27/07 - 31/07/92 en Oriant (56).*

Meur a live a vo e pep staj. Bez e c'hellit kemer perzh enno war gont ar stummadur dibaouez (araok goulenn aotre an embregerezh pellgomzit da Stumdi). *Ces stages comportent plusieurs niveaux. Possibilité de prise en charge par la formation continue ; avant toute démarche auprès de l'entreprise prendre contact avec Stumdi).*

Evit gouzout hiroc'h pe evit lakaat hoc'h anv : *(pour tout renseignement complémentaire, pour s'inscrire) :*

*Stumdi, Mesmerchou, BP 41, 29870 LANNILIZ*

*Pgz : 98.04.08.31*

# Brud Nevez - Niv. 150 - Miz Kerzu 1991
# UR PENNAD-STUR LAOUEN EVIT DIGERIN AR SKOUERENN-MAN : OR 150VED NIVERENN

*"Laouen om o kas 150ved niverenn Brud Nevez d'or houmananterien – ha setu perag ez eo tevoh evid kustum.* (Ugent pajennbennak muioc'h) . *Paoa bet lañset Brud e 1957 ha... Brud Nevez, 20 vloaz diwezatoh, on-oa fizians e vefe euz or helaouenn unan euz ar re bouezusa a zo o voulla brezoneg. Hag ez eo. Piou, hirio, a hell dianaoud Brud Nevez, ha dioueroud deuz outi ?".*

Gouzout a ouzomp, eveljust, pebezh labour eo derc'hel ur gelc'hgelaouenn vrezhonek a-hed ar bloavezhioù, mizioù goude mizioù. Ha labourusoc'h c'hoazh pa vez savet un ti-moulañ evit gellet embann aesoc'h ha marc'had-matoc'h ar gelaouenn hag ur bern levrioù.

*"Med derhel a reom da vond war a-raog bepred. Hag e talhim. Peogwir om lohet da vond war-zu an niverenn 200...".*

Gant plijadur e vo lennet er niverenn-mañ ur barzhoneg hir (69 poz ennan), bet savet e 1772 gant Claude-Marie Le Lae, studier war ar reizh, ganet e Lanniliz er bloavezh 1745. Un istor farsus, **AR C'HI,** diwar-benn ur prosez abalamour d'ur c'hi lazhet gant ur c'hi all. Evel ma skriv Yves Le Berre en e rakskrid : *"Direzon ar chas... hag an dud".* Ur barzhoneg embannet evit ar wech gentañ. Brezhoneg kozh hag aes da lenn !

A. Keravel, ar stourmer kozh ha bepred ken aketus a gomz deomp diwar-benn : *"Reolennou nevez al liseou ha kelenn ar yezou-rannvro" :*

*"Reolennou hag a raio da gelenn or yez koll an nebeud a blas bet gellet lakaad rei dezi goude bloaveziou a stourm... Bloaveziou a stourm m'eo bet an oll stolladou o kemer perz enno koulskoude !".*

Yezhadur adarre gant Visant Fave : *"Displegadur ar verb"*

*"Daoust ha killet eo ar skrivagnerien ?".* Hag adarre ar Madeg "o vadegi". *...Ma teu adarre an drebon skriva din hag wech-mañ eo ano euz al lennegez a vo ganin kepken".* Laouenn-tre e vo lennerien leal MM. gant ur c'helou a-bouez : *"Paeet eo va skodenn ganin"* (d'Ar Falz). Pebezh plijadur pa vo inkantet deomp roll an holl skodennoù paeet gant MM. Daoust ha kilhet eo ar skrivagner Madeg evel ar skrivagnerien all ?

Ur gontaden Nedeleg *"An ti bihan kartoñs"* savet gant Naig Rozmor. Skrivet he deus traoù gwelloc'h. Eüruzamant eviti.

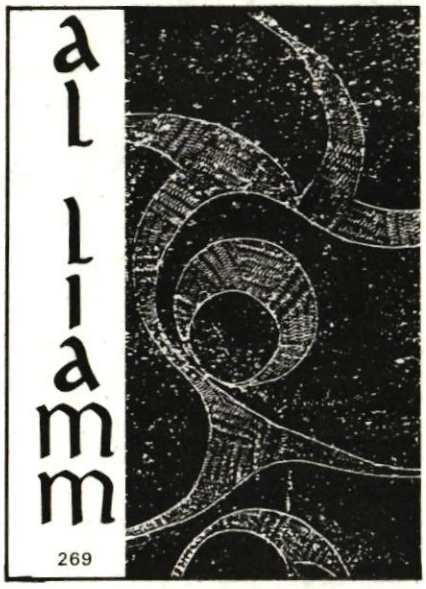
Kavet e vo ivez ur pennad nevez eus *"Ar Bara loued"* lakaet e brezhoneg. Mamm an oberour o pareañ an dud : *"Soaz Seveon, aozerez".*

Chañs vat da Vrud Nevez war-zu an niverenn 200.

**G.M.**

Brud Nevez 6 R. Beaumarchais, 29200 Brest.




## AL LIAMM 1991 (niv. 264-269)

E fin ar bloavezh tremenet he deus tizhet ar gelaouenn Al Liamm he 269vet niverenn... da lavarout eo e teu ermaez ingal bep daou viz Al Liamm abaoe fin ar brezel-bed diwezhañ ; ar re a oar pegen diaes eo embann skridoù (e forzh petore yezh, zoken ar re "vras") a brizo talvoudegezh ur seurt striv...

En niverenn-se e c'heller lenn barzhonegoù heson sinet gant Maodez Glanndour ha Per Diolier ha testennoù lennegel plijus-kenañ diwar zorn skrivagnerien yaouank donezonet-kaer : Yann Gerven, Tudual Huon ha F. Oillo, an hini diwezhañ-mañ o tegas deomp ouzhpenn deskadurezh war vro-Sina. Ur pennad brav, sinet Erwan Vallerie, a ra enor d'ur brezhonegour nevez aet da anaon : Per Penneg, ha Yann Talbot a ro testenn an homelienn evit 10vet deizha-bloaz marv Añjela Duval (ur gaer a abadenn a zo bet gwelet ivez war FR3 da geñver an darvoud-se) Frealzus eo gwelout e chom feal ar Vretoned da eñvor ur varzhez a oa ur brouenn vev eus talvoudegezh sevenadur o bro, taget vil gant impalaerouriezh ur stad vac'hom ! Troet ivez diwar ar spagnoleg gant Yann Talbot un destenn dudius savet gant Jorge-Luis Borges. Ur C'hembread brezhoneger, Rhisiart Hincks a ro dimp ivez ul labour leun a zanvez a-bouez : Istor troidigezh ar Bibl e brezhoneg betek dibenn an 19vet kantved.

Da glozañ e kaver an notennoù bepred ken prizius-all, a vo studiet pizh en amzer da zont da gavout munudoù stank war vuhez sevenadurel hor bro. En diwezh, taolenn skridoù ar bloavezh : 40 anv ha tost da 500 pajennad. En niverenn a zeu e vo anavezet kontoù ar bloavezh 1991 ; siwazh, sikour a vo ezhomm, d'ar re a gar o yezh e gwirionez da gompren petra ober !

Ur ger da echuiñ war al levrioù embannet : levrenn 7 **Geriadur klasel** Ronan ar Gleau (an eizhvet levrenn a zeuio er-maez diza'lc). Aze hon eus un oberenn ramzel, ur benveg dreist evit anavezout hol lennegezh. Daou levr all a zo deuet et-maez : gant Yann Gerven "Bouklet ha minellet", ur romant saourus-kenañ ha gant Maodez Glanndour "Dre inizi ar bed keltiek", an holl a oar talvoudegezh skridoù person Louaneg. Bet eo ivez adembannet "Barzhonegoù" Roparz Hemon, ha danevell vrudet Youenn Drezen "Sizhun ar bruer Arturo". Laouen 'vo ar re yaouank pa c'hellint prizout an oberennoù-se peurwerzhet abaoe pell 'zo ! A-benn nebeut e teuio er-maez adembannadur (kresket) geriadurioù Roparz Hemon hag ivez un oberenn puilh enni diskleriadurioù ha resisadurioù a-bouez : **Geriadur ar skrivagnerien** gant Lukian Raoul.

**Alban Lagadec**

Al Liamm, kelaouenn sevenadurel daouviziek, moulet ha skeudennaouet.

Koumanant-bloaz : 150 lur, da vezañ kaset da Ber ar Bihan, CCP 167 20 w Roazhon.



Photo C. James - "Le Peuple Breton"

***Un chalutier breton dans le port de Runavik, aux îles Feroe. Une pêche lointaine qui a sauvé la pêche bretonne.***

## Bravo !

Le groupe Timac de Saint-Malo vient d'installer à Montoir-de-Bretagne (44) son terminal.

« Au port autonome, la création de ce terminal est perçue heureusement. Marc Sandrin, le directeur commercial, y voit le résultat des efforts constants faits en direction de partenaires potentiels de l'Hinterland : « Notre rapprochement avec la Bretagne se confirme ». La première approche faite avec la SOCOFAG, filiale de la société Glon de Pontivy, pour le traitement de tourteaux d'arachide avait été couronnée de succès ». (Le Marin, 22-11-91) !

## Lait breton : Concentration

La marque "Laïta", qui vient de faire son apparition dans la distribution laitière, traduit le rapprochement des activités de COOPAGRI (Landerneau) et de la CANA (Ancenis) dans ce secteur.

La filiale commune des deux groupes coopératifs a vu le jour le 8 janvier. Elle concerne 6.400 producteurs et 1.350 salariés, et une collecte annuelle d'un milliard de litres de lait (4 milliards de francs de chiffre d'affaires).

La promotion d'une marque commune doit faciliter à moindres frais sa progression sur le marché du lait.

## Vers une accorte Télé bretonne ?

"Le Peuple Breton" a déjà situé l'ACORT-Breizh (Association pour la création d'un office de radio et de télévision en Bretagne) animée par le bien nommé Bienvenu, ancien responsable des émissions bretonnes à FR3. Le 18/1 à Lorient, l'association faisait le point.

Après un rappel – demandé par la "salle" – du point de départ (Bienvenu a quitté FR3 pour désaccord sur le statut et les moyens attribués aux émissions bretonnes), l'essentiel du projet a été précisé par Bienvenu et Loiez Le Bec (voir les derniers "P.B.").

K. Le Duigou a lu, au nom de SAB, un texte en six points exprimant des réserves sur la place de la langue bretonne. D'après Bienvenu, pour des raisons techniques en particulier, cette place sera beaucoup mieux assurée par des médias qui auraient un véritable impact en Bretagne (et hors Bretagne !) que des moyens audiovisuels, "purement bretons", mais très localisés. Une rencontre a été souhaitée, par Bienvenu comme par le public, entre SAB et ACORT-Breizh pour pacifier le PAF Breizh (F pour futur, évidemment), si nécessaire.

Une étude de faisabilité sera (bientôt ?) mise en place. Il faudra pour cela le financement de différentes instances, pour ne pas se contenter d'une approximation trop sommaire !

Dès maintenant, il est clair que le financement suppose la récupération d'une partie des redevances.

Affaire à suivre, évidemment, car trop importante pour se régler dans la précipitation ! La route est longue, mais qu'elle est belle !

**Joël Guégan**

## Montoir-Vigo : en progrès

Les déboires de la ligne Lorient-Gigon contrastent avec la santé de la ligne Montoir-de-Bretagne-Vigo, créée il y a quinze ans, et qui passe de trois à quatre rotations hebdomadaires entre les deux ports.

Le fret est assuré pour l'essentiel par les usines Citroën de Rennes et de Vigo : 12.915 remorques et 1.653 voitures exportées en 1991, 12.815 remorques et 51.787 voitures importées (ainsi que 45.610 tonnes d'ardoises).

La mauvaise percée de la ZX en Espagne est compensée par une récupération de trafic routier.

## SNCF : on s'en va

La SNCF annonce la suppression à la fin du mois du trafic "wagons isolés" de marchandises dans les gares de Châteaubourg, Plerguer, Miniac, Plancoët, Landébia, Paimpol, Pontrieux, Saint-Thégonnec, Châteaulin, Dirinon, Hanvec et Bannalec. Et si la SNCF payait le surcoût correspondant du trafic routier ?

## Nantes-banlieue ?

Deux compagnies de transport routier de voyageurs proposent aux Nantais des allers-retours à Paris dans la journée, pour 130 à 150 F. La publicité met l'accent sur la possibilité d'aller faire ses courses à Paris. C'est bien ainsi que l'UDB avait compris et dénoncé une politique de "désenclavement" privilégiant les relations avec Paris.

## Alcoolisme : récent

"L'alcoolisme breton remonte à un siècle tout au plus". C'est une des conclusions – intéressante à bien des égards – de l'ouvrage très fouillé de Thierry Fillaut, publié par les Éditions de l'ENSP (École de Santé) à Rennes (210 F).

## En bref...

La Cour d'appel de Rennes a aggravé les amendes infligées à la société responsable du "nuage toxique" qui a menacé tout l'estuaire de la Loire le 29/10/87. Mais 58.000 F pour un sinistre qui a conduit à évacuer 40.000 personnes, est-ce bien sérieux ?

# Conseil municipal : M. Marcellin visitera Sarzeau le 30 décembre

*Pas de grandes questions à l'ordre du jour de ce dernier conseil municipal de l'année... Seule véritable information, la visite de M. Marcellin... En fait, une rencontre de travail entre élus...*



SARZEAU.- En ouvrant la séance du conseil municipal, le

règlement relatif à la sortie de recte sur la RD 780.

**Subventions**

122 000 F au CCAS afin de payer les salaires des aides ménagères en attendant les participations financières prévues au

tieu », une étude de faisabilité d'une base nautique sera effectuée par Publi Concept pour un montant de 62 900 F HT subventionné à 50 %.

**Rémunérations du personnel**

Les agents travaillant dans les écoles au taux horaire vont être mensualisés. Cette mesure concerne également une secré-

**Conseil municip**

**Les tarifs des campings**

Les tarifs des cam communaux de Sarzea été déterminés comme

Par personne, eau ch douches incl 15 F. -Demi-tarif en jusqu'à sept ans 7,

Emplacement délimi taxe par emplacement Electricité 8 F -Chien Garage mort hors- 15 F -Garage mort 60 F -Douches ext 6 F -Mini-Golf 10 F. (1 heure) 50 F.

**Dénomination**

("La Liberté du Morbihan" – 19/12/1991)

## Divine surprise

*Pratique d'un grand notable : ou comment un notable méprise complètement l'un de ses mandats, acceptant de l'assurer seulement afin de bétonner sa mosaïque de pouvoirs. Son pouvoir, assis sur la fonction présidentielle (du Conseil général 56) lui permet même de désigner la tête de liste de la droite aux "régionales".*

Noël ! Noël ! Oyez, bonnes gens, la Bonne Nouvelle ! Le Messie est arrivé !

Bizarre, bizarre... Une semaine de retard, à l'heure du TGV ? Non à Bethléem, mais à Sarzeau ? Et n'y aurait-il pas une troisième erreur, sur la personne cette fois ?

Un conseiller général, pour la quasi-totalité des Morbihannais, c'est l'élu local que chacun connaît, que beaucoup tutoient, que le quidam rencontre et questionne au coin de la rue...

En Presqu'île de Rhuys, rien de tel.

Au point que les élus du chef-lieu de canton de Sarzeau ne l'ont encore jamais vu depuis le début de leur mandat.

Ce n'est pas à proprement parler le Messie. C'est l'Esprit planant sur ses disciples comme à la Pentecôte.

A la Pentecôte ? Pas plus qu'à Noël.

Non. La scène évoque irrésistiblement la Cène. Comme dans le célèbre tableau de Léonard de Vinci, on y aurait reconnu le Christ, avec à ses côtés son apôtre préféré. Judas demeure dans l'ombre, mais n'attend-il pas son heure ? A propos d'heure, nous y voilà.

L'heure, c'est elle – à la veille de Pâques, date propice au miracle – des élections... cantonales ?

Pas de doute. Raymond-la-Matraque, comme on ne dit plus depuis mai 68, repart comme en 14. 1914... l'année de sa naissance... Dieu soit loué !

## Langue bretonne

– Manifestation hier à Quimper pour une télévision en breton, à l'initiative de Stourm Ar Brezhoneg (SAB) et avec le soutien de nombreux mouvements culturels et politiques. Comme à son habitude, "Ouest-France" minimise le problème et les initiatives en le traitant en "brève". "Justice et Liberté" dit sa devise : pour qui ?

– Vous avez votre agenda sous la main ? Bon, notez que la Fête de la Langue bretonne se déroulera les 5, 6 et 7 juin 1992 à Carhaix et Spézet (avec la participation d'une soixantaine d'associations). Attention, ça va faire du bruit !

# Union des enseignants de breton : La grève et une manifestation le 12 février à Rennes

Constatant la persistance, voire l'aggravation des blocages à la reconnaissance et à la protection juridique de la langue bretonne ainsi qu'au développement actuel de son enseignement, l'Union des Enseignants de Breton appelle l'ensemble des enseignants, des parents d'élèves et des amis de la langue bretonne à un mouvement énergique de protestation au cours du mois de février prochain.

Le coup d'envoi sera donné par une grève de 48 heures les lundi 10 et mardi 11 février à laquelle l'UGB appelle l'ensemble des enseignants attachés à la langue et à la culture bretonnes, de la maternelle à l'Université, tant dans l'enseignement public que privé ou associatif.

En effet, la reconnaissance légale de l'existence du breton est limitée à la loi de 1951 autorisant son enseignement facultatif de 3 heures hebdomadaires en primaire et comme option dans le second degré. Or le champ d'application de cette loi se voit remis en cause par le projet de réforme des collèges et lycées qui rendait impossible dans les faits le choix de cette option. Quant à l'enseignement du breton comme LV2 ou LV3 (application de la Charte culturelle bretonne consentie sous Giscard d'Estaing) il disparaîtrait purement et simplement. L'initiation à l'école primaire est elle aussi en recul, du fait de l'absence de création de postes de maîtres itinérants là où ce serait nécessaire, faute d'une formation initiale des maîtres (Trégor), voire de leur suppression ! (Finistère) en contradiction avec la circulaire de 1982.

Pourtant l'intérêt que le breton suscite chez les jeunes et les parents d'élèves a permis à son enseignement de devenir une réalité qui dépasse le stade de l'initiation : le succès de Skol Diwan et des classes bilingues publiques est là pour en témoigner.

Mais aucune reconnaissance législative n'est venue entériner l'affirmation indéniable de l'existence, de la vitalité et des droits de la langue bretonne.

Pendant ce temps, le gouvernement s'obstine à ne pas inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée le projet de loi présenté par Yves Dollo et qui, faute de résoudre tous les problèmes, aurait le mérite de donner un cadre législatif à leur discussion.

A cette situation générale il faut ajouter l'absence de dispositions efficaces pour pourvoir à la formation des futurs enseignants de breton et le refus du Rectorat de prendre en compte l'immense travail de création de matériel pédagogique par les commissions de Skol Diwan (manuels d'enseignement en breton des programmes du collège), et de signer un accord permettant leur édition et leur diffusion dans l'enseignment public qui en manque cruellement, faute d'avoir fait preuve de volonté en la matière.

# Un oranger sur le sol irlandais

*Par Roger Faligot*

## Le singe des Baskerville

En Angleterre, un vaste programme de fichage informatique a été lancé par la Special Branch, autrement dit la section politique de Scotland Yard dans lequel figure sans doute... Brigitte Bardot !

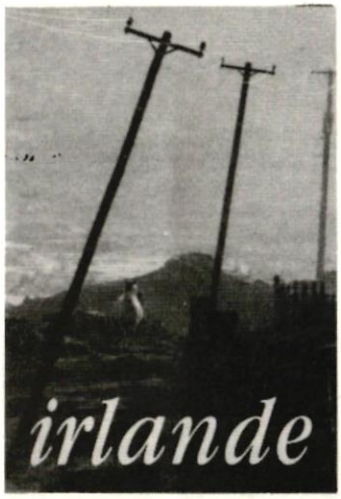
En effet, intitulé ARNI – Index national des droits des animaux – ce fichier contient des données concernant non seulement les associations de défense et de protection des animaux dans le Royaume-Désuni mais également leurs "contacts" sur le continent.

Tout un programme ! Qui provient directement de la guerre d'Irlande ! Il y a vingt ans déjà, l'architecte de la contre-guérilla à Belfast, le brigadier Franck Kitson insistait sur la nécessité d'établir des fichiers "préalables aux risques terroristes", en fichant les membres d'organisations clandestines. Amoureux de la race chevaline, l'officier de Sa Majesté n'imaginait sans doute pas que ce principe s'appliquerait un jour à nos amies les bêtes.

L'événement qui a mis le feu aux poudres c'est l'émergence d'un front de Libération des Animaux (ALF) qui est passé à "l'action directe" l'an dernier. Ainsi le 6 janvier 1990, s'est produit un incident passé inaperçu, lorsque Mrs Margaret Baskerville est heureusement sortie saine et sauve de sa jeep en flammes piégée par l'ALF. Raison de la colère des militants animalistes : Mrs Baskerville se livrait à des expériences sur les singes... En réalité avec son mari, elle travaille comme scientifique à l'Établissement de Défense chimique de Porton Down qui expérimente de nouvelles armes chimiques et bactériologiques, formellement interdites par le droit international ! Mais pour l'instant, il n'existe pas de Front de Libération de la race humaine.

## Bloody Sunday

Les Irlandais ont le don pour les commémorations. Leur histoire tourmentée est, hélas, jonchée d'événements plus tragiques les uns que les autres. Voici donc vingt ans que s'est produit "le Dimanche Sanglant". Souvenez-vous : ce jour-là, 20.000 catholiques manifestaient pacifiquement à Derry pour leurs droits civiques, quand les paras britanniques ont tiré dans la foule... faisant des dizaines de victimes.




Bien sûr, depuis, d'autres atrocités ont suivi. Dans tous les camps. Mais c'est ce jour-là que les Républicains irlandais ont conclu qu'ils n'obtiendraient pas grand-chose par de simples manifestations pacifiques. Avaient-ils tort ou raison ? En tous cas, ils avaient repris la vieille formule de la Bataille de Fontenoy : *"Tirez les premiers, Messieurs les Anglais !"*

Bonne nouvelle pour les féministes britanniques : c'est une femme, Stella Rimington qui, le mois prochain, deviendra la patronne du contre-espionnage anglais, le MI 5, dont la tâche principale est de combattre les Républicains irlandais. Elle remplace Sir Peter Walker, qui lui-même fut longtemps patron du MI 5 en Irlande du Nord, et avait la particularité d'être "catholique".

Du coup l'autre agence des services secrets (extérieurs) le MI 6 veut aussi avoir une femme à sa tête. L'heureuse candidate est la sémillante Margaret Bradfield, – décorée du MBE, Member of the British Empire – qui, il n'y a pas si longtemps, dirigeait l'antenne du MI 6 à Stockholm. C'est là qu'en 1989 elle avait identifié des Républicains irlandais qui achetaient un vieux rafiot l'*Eksund*. Celui-ci, après avoir bourré ses cales d'armement libyen, était venu s'échouer au large de l'île de Batz, face à Roscoff...

Si elle est confirmée à ce poste, m'affirme un expert, Miss Bradfield aura la responsabilité de dissoudre les antennes de son service qui ne servent plus à rien dans les anciens pays communistes, et de les redéployer dans la lutte contre l'IRA...

# Europe-Infos

**Réseau européen des TGV : Max Simeoni demande l'intégration de l'Arc atlantique.**

Max Simeoni a déposé, au Parlement européen, un amendement au rapport Stamoulis relatif au développement d'un réseau européen de trains à grande vitesse.

Un schéma a été élaboré par la Commission européenne. Préparé pour l'horizon 2010, il comprend 9.000 km de lignes nouvelles, 15.000 km de lignes aménagées et 1.200 km de lignes de maillage (le réseau électrique de la Communauté européenne est long aujourd'hui de 52.000 km). Le coût de l'ensemble des travaux est évalué à plus de 1.000 milliards de francs.

Or, le schéma de la Commission européenne ignore la façade atlantique qui apparaît comme la principale oubliée (voir carte). Pour pallier cette carence l'amendement de M. Simeoni introduit trois nouvelles lignes :

a) Tunnel sous la Manche, Rouen, Caen, Rennes, Nantes, Bordeaux.

b) Dax, Bilbao, Gijon, Vigo, Porto.

c) Lisbonne, Séville.

Ainsi l'Arc atlantique serait-il doté d'un réseau complet de TGV. Le rapport Stamoulis et les amendements seront mis au vote le 26 mars prochain.

# Aide à la Croatie

Le 25 juin dernier, les deux républiques de Slovénie et de Croatie ont proclamé leur indépendance, démocratiquement, par ratification des parlements, après consultation de la nation par voie de référendum.

A cette détermination démocratique et pacifique, les généraux de Belgrade, soutenus par le gouvernement serbe de Slobodan Milosevic, mais désobéissant au représentant légal et légitime de la Présidence collégiale de la république fédérale, M. Stipe Mesic, n'ont pu répondre que par la guerre, la terreur, les massacres, et le bombardement de populations civiles désarmées.

Nous sommes en 1992, et le conflit meurtrier dure toujours. Chaque jour apportant son lot de victimes et de soufrances. Et le conflit dure toujours parce que les "Occidentaux", au premier rang desquels la France, ont refusé de prendre parti pour l'opprimé contre l'oppresseur et pour l'agressé contre l'agresseur.

Alors ? Il est du devoir de chaque Breton, de chaque Breton conscient de l'être, de soutenir la luttte des Croates pour leur liberté. Il est possible : d'adresser des dons à M. Nikola Raguz, 67 avenue du Sergent L'Hévéder 22700 Perros-Guirec. Ces dons seront transformés en médicaments, vêtements d'hiver, etc ; de rejoindre le Comité Bretagne-Croatie. Contact 96 47 12 80 (le soir) (...)

# Le S.T.C. (Sindicatu di i Travagliadori Corsi) se présente

**Lors du colloque international organisé le 9 novembre dernier par notre parti, sous le titre "Demain l'Europe : quels choix pour les Bretons ?", le STC devait être représenté par son responsable des Relations extérieures, Antoine Verdi. Celui-ci, pour des raisons personnelles, n'a pu être présent à Nantes. Nous publions ci-après ce qui devait être le texte de son intervention, aimablement transmis par le STC.**

**Y.J.**

## Libération nationale et sociale

L'originalité du STC, c'est-à-dire ce qui la différencie fondamentalement de toute organisation syndicale, est qu'il prend en compte une réalité unique : **l'existence d'un Peuple corse en lutte.**

D'ailleurs, déjà, notre premier congrès affirmait, "pour le STC, la condition sociale des travailleurs est à prendre en charge au même titre que son appartenance à une communauté précise, en l'occurrence, celle du Peuple corse".

En effet, premières victimes du système d'exploitation coloniale, les travailleurs corses subissent toute la violence d'une situation de dépendance politique et économique (destruction de l'économie, prédominance d'intérêts extérieurs, exil, misère ou soumission aux pratiques de l'assistanat).

Ils sont victimes également d'un patronat corse qui bafoue allègrement les droits fondamentaux des travailleurs, y compris les lois sociales dictées par le colonialisme.

Ils sont victimes, enfin, des pratiques de syndicats qui se refusent à reconnaître leur dignité d'hommes et de femmes corses et qui se réfèrent constamment à des réalités extérieures à la Corse et contradictoires avec ses intérêts.

La CFDT est née véritablement en Corse au début des années 70 à l'instigation de militants du PSU qui, à cette occasion prononcèrent l'auto dissolution de leur parti.

Au congrès de 74, la CFDT de Corse adopte une stratégie qui peut se résumer en trois mots d'ordre : **autonomie, socialisme, autogestion.** C'était pour l'époque une position audacieuse et méritoire. Mais la Direction nationale française fut franchement hostile aux positions adoptées par son UD locale; allant même jusqu'à refuser à la Corse d'être une région à part entière.

Pour l'Etat, elle l'est depuis 1970, pour la CFDT elle ne le sera officiellement qu'en 1982, d'où l'existence d'un double langage selon qu'il s'agisse de Paris ou de la Corse, d'où le germe d'une contradiction qui apparut au grand jour quand le PS arriva au pouvoir en France.

La CFDT en Corse avait compris qu'entre le clan traditionnel et le stalinien. il y avait une place En Corse cette place se trouve occupée non par les socialistes, inexistants à cette époque, mais par la mouvance nationaliste. La CFDT "flirtera" donc avec les nationalistes dans l'espoir de les raccrocher au train socialiste français. Là est l'équivoque...



Les nationalistes crurent au discours CFDT de 1974 et plus encore à celui de 1979. Le tryptique était modifié au profit de l'autodétermination : "Le droit du Peuple corse à déterminer lui-même son avenir à l'exclusion d'aucune solution institutionnelle, régionalisation, autonomie, indépendance".

Ainsi, tout au long des années 70 et jusqu'au 10 mai 1981, la CFDT se contenta d'être le rabatteur électoral du PS. Ce dernier arrivé au pouvoir, en cautionnant le Statut particulier, pour la CFDT, l'équivoque était terminée : reprise en main, elle revenait au bercail des organisations syndicales courroies de transmission.

## La prise de conscience des travailleurs

Déjà, depuis quelques années, de nombreux travailleurs nationalistes, prenant conscience de l'échec des actions passées, se rassemblèrent au sein de structures de base originale : les **Associi Naziunalisti.**

Plus groupes de travailleurs nationalistes d'entreprise que véritables organisations syndicales, les Associi devaient ouvrir la voie au véritable syndicalisme corse.

1er mai 1984 : dans le monde entier les travailleurs se rassemblent pour la fête du travail.

Mais ce jour-là la Corse verra fleurir pour la première fois des affiches annonçant la création du STC et des travailleurs corses se rassembleront sous la bannière d'un syndicat corse.

En quelques mois d'existence le STC réalisera la mise en place d'une véritable organisation syndicale capable de répondre au souci des travailleurs et s'imposera petit à petit comme une véritable force populaire indispensable pour préserver, au sein de la lutte du Peuple corse, les intérêts des travailleurs et leur place dans un avenir corse dont ils doivent être les principaux acteurs et bénéficiaires.

Les accusations et procès d'intention chargeant le STC de xénophobie ou de tentative de division du monde de travail se sont rapidement effondrées : l'adhésion de nombreux travailleurs non corses au STC, démontre que seule une organisation syndicale imprégnée de l'avenir du Peuple corse pouvait défendre les intérêts et les aspirations de tous les travailleurs de Corse.

Nul doute que le STC et sa pratique syndicale furent également à l'origine du repositionnement des divers mouvements nationalistes quant à l'affirmation de l'existence d'une communauté de destin qui vient élargir la notion de Peuple corse.

## Le syndicalisme en Corse avant le syndicalisme corse

### La CGT/la FEN

La CGT est sans conteste la première centrale syndicale à avoir existé en Corse. Cependant il ne faut pas confondre la CGT de l'époque héroïque, de la génération antifasciste, avec la CGT d'aujourd'hui : un monde les sépare même si le sigle n'a pas changé.

Mais dans le courant des années soixante, ces syndicats n'ont pas voulu prendre le virage historique qui s'amorçait. Les derniers grands mouvements sociaux remontent à 1965, quand fermait la mine de Canari et que le train était lui-même menacé.

Après donc des luttes et des succès méritoires dans le passé, la CGT s'est cantonnée progressivement à ses forteresses acquises : EDF, PTT, CCAS, DOCKERS...

Quelques sections dans le privé, quelques actions spectaculaires ne doivent pas faire oublier que la CGT et la FEN sont avant tout un duo de syndicats de fonctionnaires où les vrais chefs sont des notables du parti et non les travailleurs et où le choix est déterminé en fonction des intérêts du parti et non des travailleurs, encore moins de la Corse et son peuple.

### Les façades du clan FO, CFTC, CGC, SNALC

Savoir quand et lequel de ces sigles est apparu en Corse le premier est sans importance. Quant à savoir à quelles "familles politiques" ils sont censés correspondre, comme pour les clans "politiques", l'étiquette affichée relève plus de la publicité mensongère que du débat idéologique. La coloration change au gré de l'entreprise, de la municipalité ou de l'époque... Tel syndicat façade se trouvera donc être Bonapartiste à Aiacciu, MRG à Basti, RPR dans le Sud, anti-ouvrier et anti-corse partout.

A part FO ou la SNALC dans une moindre mesure, ces sigles désignent des organisations dépourvues de militants. Ce sont quelques hommes choisis, qui justifient de cotisations auprès des centrales concernées pour être reconnus.

Pourquoi tant de sigles ?

Parce que chacun de ces pseudo-syndicats, en vertu de la représentativité nationale française, sont assurés d'avoir au moins un siège au Conseil économique et social, d'Allocations familiales, à la Mission

locale... Donc, par ce biais, à côté du collège patronal, siègent des pseudo-représentants syndicaux... La parité, quand elle existe, se trouve donc vidée de sa substance.

## La CFDT où l'équivoque

La CFDT fut, dans les années 70, un syndicat-parti plus que le syndicat d'un parti.

C'est dire combien notre syndicat se devait et se doit de répondre à la fois aux agressions coloniales et à l'exploitation du patronat local.

Aussi ne se voulant, "ni un appui, ni un alibi", dès notre premier congrès, les travailleurs ont affirmé leur volonté de tenir leur place, et toute leur place, dans la lutte de leur peuple et dans la société corse à venir.

Et ils l'ont exprimé clairement : "Notre syndicat ne saurait envisager une société corse qui perpétuerait l'exploitation des travailleurs. Parce qu'ils sont et doivent être présents dans ce combat, les travailleurs corses interdiront tout risque de dévoiement ou de récupération qui menacent la lutte au profit de forces qui voudraient la confisquer ou s'y substituer".

Ainsi, présents à la pointe du combat national, les travailleurs entendent apporter leur analyse, leur voix, la voix des exploités et des victimes.

Ils entendent aussi, par leur organisation toujours plus large, par leur capacité de proposition et d'action, être réellement partie prenante d'un combat dont ils détiennent une large part de la victoire.

En ce sens, depuis sa création, en tenant compte des réalités du terrain et des progressions de l'ensemble des luttes du peuple corse, le STC a suscité dans chaque secteur l'élaboration de revendications, de projets et de propositions faisant le lien entre l'intérêt des travailleurs et la construction d'une nouvelle société corse. En effet, on ne peut dénoncer sans proposer, ni revendiquer sans pratiquer.

Et les exemples sont nombreux. Pour n'en citer que quelques-uns :

– défense des conquêtes sociales et réappropriation de ses moyens de transport par la Corse (SNCM, CMN, Someca, Air-France, CCM, CFC, TAC) ;

– corsisation et défense des emplois, ainsi que des carrières des personnels et construction d'un service public corse (PTT, Santé, DDE, RCFM, FR3, AFPA, ANPE..." ;



– respect des droits élémentaires des travailleurs et sauvegarde de l'outil productif (AETA, Corse Composite, SOFAPLAST...) ;

– défense de l'environnement (ONF, sapeurs forestiers...).

## La nécessaire indépendance syndicale

Cette indépendance, en permettant une défense des travailleurs sans compromission avec quiconque, a pour objet d'éviter les dérives de l'action syndicale qu'ont connues toutes les organisations dans le cadre de luttes sociales classiques ou dans le cadre de luttes sociales s'inscrivant dans des luttes de libération nationale.

Chacun connaît les ambiguïtés de certains syndicats français dont les positions ne sont que la traduction de la volonté politique de certains partis d'encadrer les travailleurs, et donc, à terme, de les faire renoncer à leurs légitimes revendications.

Chacun connaît comment, dans les "modèles" de lutte anticolonialistes et anti-impérialistes (Indochine, Afrique du Nord, Amérique Latine...) les syndicalistes, qui avaient accepté de pactiser avec le pouvoir ou avec le patronat au nom de l'intérêt suprême de la reconstruction nationale, ont été d'abord déconsidérés auprès des travailleurs auquels ils avaient tourné le dos, et pire encore, en récompense de leurs services, ont été soit, les victimes de la répression quand ont éclaté des conflits sociaux, soit des complices de la répression contre les travailleurs.

Fort de tous ces enseignements que des millions de travailleurs ont payé au prix de l'exploitation et même de leur vie, le STC ne peut que se refuser à accepter qu'une organisation politique quelconque prétende imposer une direction politique à sa lutte.

La seule direction politique que nous acceptons est celle des travailleurs corses qui, au sein de notre organisation, et aux côtés de l'ensemble du peuple, luttent pour leur émancipation et celle de leur pays.

L'indépendance syndicale, tout en étant garante de la continuité d'une défense efficace et sans compromission des travailleurs, est aussi ce qui leur permet d'agir dans l'unité tout en respectant les différences d'appréciation qu'ils peuvent avoir vis-à-vis de certaines situations sociales.

A ce titre, ces tendances, dans le respect de la règle majoritaire, doivent pouvoir s'organiser et s'exprimer au sein du syndicat.

## *Europe-infos*

# Communauté européenne – Pays méditerranéens : *Pour une nouvelle philosophie de la coopération*

Dans le cadre de l'examen par le Parlement européen de plusieurs rapports relatifs à des projets de coopération économique et financière avec les États du Maghreb et du Proche-Orient, Max Siméoni a tenu le discours suivant devant l'assemblée :

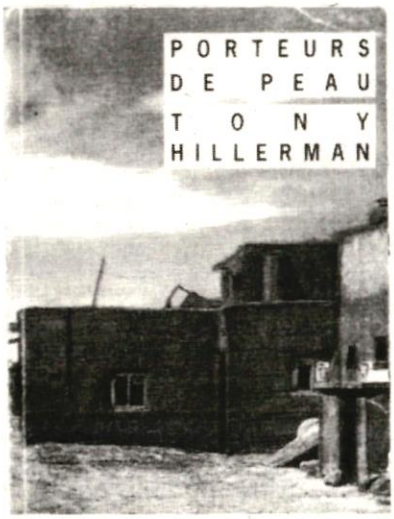
"L'histoire nous enseigne qu'un développement économique et social durable et équitable est impossible là où le peuple n'est pas éduqué. Or on n'éduque bien et on ne forme bien que des femmes et des hommes libres".

"Les pays du tiers-monde, y compris les plus proches de notre Communauté, seront des puits sans fond où s'engloutiront nos aides tant que la démocratie n'y sera pas réelle. C'est bien pourquoi lorsque que nous écrivons dans nos résolutions, dans nos accords de coopération que cette dernière doit être conditionnée au respect par les gouvernements locaux des principes universels de la démocratie, ces belles résolutions que nous prenons le cœur sur la main ne doivent pas rester lettre morte. Elles doivent être mises effectivement en œuvre lorsqu'il n'y a pas une avancée démocratique significative".

"Si la Communauté ne le fait pas, c'est qu'elle cautionne des régimes antidémocratiques, qu'elle s'en accommode et qu'elle se livre à un business sans morale au profit de ses entreprises les moins regardantes sur le profil de leur clientèle".

"On ne commerce pas avec des assassins et les bourreaux des peuples. Ce message doit être partout celui de la Communauté et elle sera respectée des peuples qu'elle prétend aider. Pas de coopération avec le régime marocain qui pourrait l'inciter à priver plus longtemps le peuple sahraoui de son droit légitime à l'autodétermination. Pas de coopération avec le régime syrien qui le laisserait impuni pour la protection qu'il accorde au criminel nazi Aloïs Brunner et pour la répression qu'il mène contre les Juifs de Syrie. Pas de coopération avec le régime algérien qui le conforterait dans l'idée qui est la sienne que la démocratie n'est bonne qu'à la condition qu'elle lui garantisse les pleins pouvoirs. Pas de coopération avec le régime israélien qui l'encouragerait à poursuivre sa politique de colonisation des Territoires occupés".

"J'entends certains déjà murmurer qu'avec un pareil programme on s'interdirait de coopérer avec une bonne moitié d'États dans le monde. Que ceux-là me disent comment ils pensent alors s'attaquer autrement qu'avec des discours, tantôt compatissants tantôt venimeux, aux problèmes des migrations de population incontrôlées et de la faim dans le monde. Pour ma part, je ne conçois la coopération qu'avec des partenaires moralement acceptables ou ce mot a perdu tout son sens".




## Navajo et Belalagana : La double identité

"Les cours de psychologie qu'il avait suivis à l'Université du Nouveau-Mexique lui avaient toujours paru être une prolongation logique de ce que le Peuple sacré avait enseigné aux quatre clans Navajos des origines" (p. 173) : Jim Chee, le jeune policier, personnage central du roman, est d'abord un Navajo traditionaliste. Sa perception du monde diffère de celle d'un "Belagana" (homme blanc). Il a su préserver son identité culturelle et son intégration au monde américain blanc "moderne" est moins achevée que celle de son aîné-héros des précédents romans de Tony Hillerman, le lieutenant Joe Leaphorn, lui aussi policier et Navajo, mais sans nul doute plus "rationaliste".

L'identité navajo de Jim Chee déborde largement le champ étroit que l'Occident attribue parfois au "culturel" ; elle recouvre l'ensemble des rapports de l'homme avec son environnement, les autres hommes, la nature, les animaux. Une chatte errante hésite à se réfugier dans sa maison mobile : Jim Chee, très réticent à intervenir dans la vie de l'animal, finit par contribuer à la protéger contre la menace du coyotte. Issue du monde blanc, pourra-t-elle s'adapter et survivre, en territoire navajo ?

Comment l'homme – ou animal – peut-il préserver l'équilibre, l'harmonie – thème si cher aux Indiens – avec le monde des vivants et des morts, dans des sociétés menacées ? Jusqu'où le syncrétisme, que les Navajos ont toujours su pratiquer avec succès, fonctionnera-t-il ?

Très vite, à la lecture du livre, les comportements revêtent une signification apparente et un sens second, plus réel : une élue du conseil tribal se présente de très bonne heure au poste de police encore fermé au public. Elle proteste contre les horaires. Il s'agit en réalité pour elle de rappeler que les bureaucrates navajos devraient être debout à l'aube pour célébrer le lever du soleil par une prière et une pincée de pollen.

Jim Chee, le jeune flic, est aussi "yataalii", dépositaire d'un savoir traditionnel, exécuteur de chants, prières et peintures de sables, ensemble rituel guérisseur destiné à libérer le malade de l'emprise d'un sorcier, à lui permettre de retrouver l'harmonie.

Yellowhorse, le médecin qui dirige une clinique, lit aussi dans le cristal. Charlatan qui exploite la religion traditionnelle, il dirige les malades vers les médecins-spécialistes, ou vers les "chanteurs" navajos.

Les Navajos sont abattus à coups de fusils de chasse : la mort est entraînée par les plombs qui pénètrent la chaire ; mais la perle en os que contenait aussi la cartouche, vecteur supposé de la "maladie du cadavre", n'est-elle pas la cause ultime du décès ?

## La spécificité indienne

Tony Hillerman nous fait pénétrer dans le monde de la Réserve, au rythme de l'enquête policière. Rapidement, nous ressentons combien les crimes que nous découvrons relèvent d'un autre univers, celui des "porteurs de peau", des "sorciers" ou "loups navajos".

La démarche des policiers est constamment émaillée de spécificités navajos.

C'est ainsi qu'un crime, en pays indien, relève généralement d'une violence immédiate liée à l'alcool ; la préméditation est rarissime. De même, le vandalisme, le vol à main armée, sont des actes spécifiques du monde des Blancs.

"Ces foutus Navajos voleraient les vitres des fenêtres s'ils en avaient besoin.

Il se dirigea en boîtant vers la porte qui communiquait avec son logement, faisant signe au policier de le suivre tout en en ajoutant :

– Mais seulement s'ils en avaient besoin. Les Blancs, eux, ils volent juste pour le plaisir. J'en ai connu qui volaient quelque chose et qui le jetaient tout de suite après. Vous, les Navajos, c'est pas pareil, si vous volez un de mes sacs de farine, je sais que quelqu'un a faim. Un tournevis qui disparaît, je sais que quelqu'un a perdu le sien et qu'il a une vis qui a besoin d'être revissée" (p. 196).

Le tabou qui interdit de prononcer le nom des morts est très fort : enquêteurs et témoins n'évoquent que "cet homme". Les questions des policiers blancs du FBI sont parfois incongrues, le flic chargé de traduire en navajo explique : "C'est le genre de question que les Belagana posent". Les indices de l'enquête sont, eux aussi, bien spécifiques : ne pas enjamber un corps, effacer des pieds la trace d'un serpent quand ou la croise, confirment l'origine navajo d'un homme recherché.

Et les policiers eux-mêmes font suivre le salut traditionnel du rappel de leur village et de leur clan, ne se permettent pas de rompre l'harmonie d'un domicile en entrant directement, sans avoir attendu un moment dans la voiture, ou bien évitent l'impolitesse consistant à regarder trop directement les gens dans les yeux.

Dans le déroulement de l'enquête, le rationalisme et l'instinct vont se concurrencer, se compléter, s'épauler.

Tony Hillerman nous livre un nouveau roman policier, vivant, contemporain, passionnant, et avant tout navajo. Journaliste, il est d'origine très modeste, et c'est sans doute sa conscience de classe qui l'a rapproché des parias de l'Amérique que sont les Indiens. Mais Tony Hillerman n'est ni Indien, ni anthropologue, ni voyeur.

Son approche du monde navajo est faite de respect et de pudeur, il semble voir le monde à travers leurs yeux, et il nous fait découvrir, partager, apprécier cette vision.

## Le cauchemar américain

Les Navajos constituent aujourd'hui la plus importante ethnie indienne des Etats-Unis et vit sur la plus grande réserve. Guerriers et chasseurs venus du nord au XIII[e] siècle, ils ont pillé les Hopis, Zunis et Pueblos, puis se sont sédentarisés au contact de ces derniers.

Leur tradition de lutte contre les Espagnols, puis contre les Américains, fut épaulée par l'existence d'un véritable "camp retranché" dans le Canyon de Chelly.

Ils eurent droit à la série courante des trahisons du gouvernement US, débouchant sur le génocide, et durent faire face à la fourberie du général Carleton et à la sauvagerie du tristement célèbre Kit Carson, spécialiste des massacres et de la politique de la terre brûlée.

Carleton illustre parfaitement l'idéologie de la "Manifest Destiny" réservée aux Indiens : "Il ne doit plus y avoir aucun conseil, ni aucun pourparler avec les Indiens. Les hommes doivent être massacrés où qu'ils se trouvent, les femmes et les enfants doivent être faits prisonniers, mais bien entendu, il ne faut pas les tuer. " (1). Son cynisme va plus loin encore : "L'exode de tout un peuple hors de la terre de ses ancêtres est non seulement un spectacle intéressant, mais aussi touchant" (2).

En mars 1864 débute la "longue marche" des Navajos vers les camps de Fort Sumner et Bosque Redoudo : nombre d'entre eux meurent en route sous la neige, les autres seront voués à la famine et aux épidémies.

En 1868, Sherman laissera revenir les survivants du peuple navajo sur ses terres, entre les quatre montagnes sacrées de la grande réserve.

Depuis, les Navajos se livrent à l'élevage des moutons et à l'artisanat dans une relative tranquillité. La réserve se trouve à l'intersection des frontières de quatre Etats du Far-west, dans une zone très aride et semi-désertique : jusqu'à une période récente, ses terres n'excitaient guère les convoitises des Blancs.

L'identité culturelle reste marquée, c'est ainsi que les 4/5[e] de la population parlent le navajo. Mais l'alcoolisme, la pauvreté, l'émigration loin de la réserve, restent les fléaux quotidiens des Indiens.

Ils témoignent ainsi du cauchemar sordide que peut dissimuler le "rêve américain".

Merci en tout cas à Tony Hillerman de nous permettre de mieux les comprendre à travers des romans policiers.

**Loïc JOSSE**

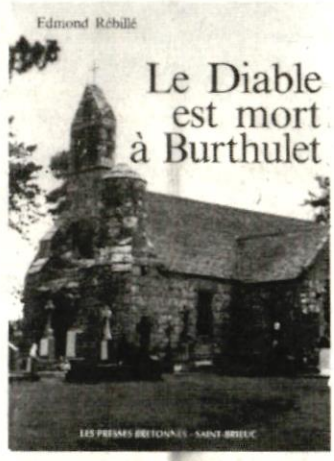
*Romans policiers de Tony Hillerman : "La Voie de l'Ennemi", "La Voie du Fantôme", "Femme qui écoute", "Dieu qui parle", "Là où dansent les morts", "Le Vent sombre", "Porteurs de peau", "Le Voleur de temps", collection Rivages, séries Noir ou Thuiller. "Le Peuple de l'ombre", Gallimard.*

**(Rivages/Noir 1990, 269 p., 50 F)**

# Le diable est mort à Burthulet

Edmond Rébillé, qui fréquente nos colonnes de temps à autre, vient de publier un beau livre de 254 pages (vendu 120 F en librairie ou chez l'auteur, port compris) sur la vie dans la Bretagne centrale. Ayant exercé 35 ans comme médecin généraliste à Callac après avoir passé sa jeunesse à Bourbriac, Edmond Rébillé sait de quoi il parle. Il l'a montré dans son livre "L'Argoat secret autour de Guingamp" publié en 1989. Cette fois, c'est aux personnages qu'il s'attache. Burthulet est une chapelle célèbre, proche de Saint-Servais, pays natal d'Anatole Le Braz. La légende affirmait que le diable y est mort de froid. Ces hautes terres ont en effet un climat rigoureux très peu océanique.

Une famille d'agriculteurs dynamique, un couple de cultivateurs en difficulté, des retraités, des invalides vivent dans ce village de Coz Quinquis. Et aussi des chômeurs, dont Stanquer, ancien artisan victime d'une faillite, revenu traumatisé de la guerre d'Algérie.




A travers cette fiction, la réalité d'aujourd'hui jaillit, décrite en termes crus : *"Kernanvel, 3.000 habitants dont mille agglomérés, où le club du troisème âge programme une ou deux fois par semaine des loisirs culturels : parties de dominos, concours de manille, radiocrochets, danses bretonnes entrecoupées de copieux goûters comportant croissants, pâtisserie, chocolat, vin doux, café, douceurs, dont on connaît l'action stimulante chez les diabétiques (...).*

Le médecin porte un regard clinique sur tous ces personnages plus vrais que nature, un regard un peu froid d'habitué, tandis que le dérisoire succède au dérisoire, dans un pays qui décline : *"Quant à parler de masse de vieillards dans une commune de 508 habitants où l'on ne compte que 250 personnes de plus de 60 ans, c'est sans doute affabuler"*

Mais la connaissance profonde, de l'intérieur, de ce monde donne aux propos de l'auteur un air de vérité profonde. C'est presque du roman-vérité, comme on parle de cinéma-vérité.

Les conversations, les dialogues sonnent aussi vrai. Et le discours électoral de Stanquer, à la page 207, ne manque pas de force. C'est un peu le peuple qui reprend la parole.

**J.J.M.**

# "Les extraits du Temps 2" de Marie-Josée Christien

**(Interventions à haute voix - 30 F)**

Lire un recueil de poésies, à notre époque, n'est pas une mince affaire ; en effet, la plupart du temps, le lecteur imprudent se voit obligé d'ingurgiter des textes où le romantisme le plus échevelé se mêle au surréalisme le plus hermétique. Parfois les trouvailles sont si ridicules qu'on hésite entre la fureur et une incoercible envie de rire avec au bout du compte, une vague hébétude teintée d'écœurement.

Marie-Josée Christien, dans **Les extraits de Temps 2,** ne propose rien de tel. Bien au contraire nous avons le plaisir de découvrir un jeune et véritable auteur. Avec un sens de l'économie qui n'est pas sans rappeler d'illustres devanciers, elle nous fait part de ses inquiétudes, elle veut "donner une forme concrète aux idées abstraites".

Une question semble, en particulier, la tarauder : "Qui sommes-nous ?". Le propos est d'autant plus intéressant que Marie-Josée Christien ne recherche pas la réponse dans une quelconque parole sacrée :

> Languissant entre deux langues
> dans un siècle qui n'est pas le leur
> guenilles d'un passé
> aux sources de la mémoire
> /et du cosmos.
>
> Les dieux se sont enfuis
> dans le royaume des ombres.

Exit Dieu ! Exit Allah ! Le jugement est sans appel... mais laisse l'homme bien démuni. Que reste-t-il, en effet, si ce n'est les "quelques éclats de savoir" que nous percevons de temps en temps tout au long de notre destin ? Que reste-t-il si ce n'est "quelques fragments de lucidité" ? Et encore... Les mots eux-mêmes semblent trop usés pour rendre compte de ce qui nous entoure.

Faut-il donc, dès lors s'imposer le silence ? Le projet serait bien curieux pour quelqu'un qui fait vocation d'écriture. Faut-il abdiquer, reconnaître cette impossibilité de rendre une pensée exprimable ? Sûrement pas, car cette humilité nouvelle nous invite à un retour sur nous-mêmes. Débarrassés de toutes tentation œcuménique, de toute velléité d'encyclopédisme, nous sommes invités à nous rappeler notre passé :

> Nul ne sait quel est ce monde
> d'où nous venons
> où l'on comprend le langage des
> pierres (p. 15).
>
> La force du temps
> se nourrit de vestiges
> (p. 31).../(p. 40)...

Nous prenons conscience que nous ne sommes que des passants. Alors que beaucoup d'écrivains ont voulu faire de l'homme un dieu, un Promothée endurci et conquérant, Marie-Josée Christien rappelle constamment notre pauvre humanité :

> Tout se meurt
> en attendant la nuit
> la vie des rêves et leurs lumières
> l'oubli est déjà tout prêt (p. 50).

L'heure n'est ni aux regrets, ni à la tristesse, ni au cortège des pleureuses.

Le livre refermé, nous restons sous le charme de l'écriture, presque sereins, avec l'impression tenace d'avoir lu une belle œuvre qui mériterait de trouver un large public.

**Y. Lemarié**

**Chaque mois depuis 1969**

**armor magazine**

**présente et commente**

**LA VIE BRETONNE**

B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

# Vénètes d'Armorique à l'époque de la Guerre des Gaules

Dans la même trame que la série "L'Europe celtique", Patrice D'Hervé, instituteur au Pays Guérandais, vient de faire publier par le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) de Rennes un ensemble de cinq fiches pédagogiques à destination des élèves et enseignants des classes de CM2 et de 6e, qui traite cette fois-ci des Vénètes. Travail long et laborieux de recherches et surtout de mise en forme qui a nécessité l'aide d'enseignants et de chercheurs sur un sujet encore fort méconnu et controversé.

Cette série traite des aspects de la vie quotidienne, de l'habitat, du travail (sel et construction navale) et de la guerre des Romains contre le peuple vénète. Dans la première fiche, l'auteur fait une présentation de l'Armorique au sein de l'Europe, accompagnée des grands traits de la civilisation celtique et d'un repérage cartographique et chronologique. Dans la seconde fiche, Patrice D'Hervé s'appuie sur les travaux archéologiques du village côtier de Goulvars à Quiberon pour aider les enfants à découvrir le mode d'habitation des Vénètes : idée intéressante qui peut permettre aux classes d'aller sur les lieux cités pour concrétiser leur approche du sujet, qui est d'ailleurs en noir et blanc.

Pour la troisième fiche traitant du sel et de son exploitation sur la côte, la recherche est plus facile et on peut s'appuyer sur des travaux déjà bien engagés : l'auteur aurait pu mentionner le Musée des Marais Salants à Batz-sur-Mer où l'on peut voir une grande maquette reconstituant la méthode ancestrale pour obtenir du sel, notamment en Armorique (Pays guérandais, pays de Retz).

Dans la fiche suivante, le travail de recherche sur les techniques de construction navale des Gaulois est fort intéressant, avec notamment des dessins de bateaux, accompagnés de textes de César et de Strabon.

Enfin, la dernière fiche traite de la guerre des Vénètes armoricains contre les Romains, accompagnée d'illustrations montrant une sculpture de navire de guerre romain et une photo aérienne indiquant les traces d'un lieu fortifié dans le Finistère sud, avec des textes de César et de Dion Cassius.

Le système de présentation du livret est simple : à gauche, on lit le texte et documents illustrés ; sur la page de droite, le questionnaire permet à l'enfant et à l'enseignant de vérifier les acquis. L'ensemble est accompagné de six cartes pour aider à situer le territoire des vénètes ainsi que l'Armorique en Gaule et en Europe.

L'histoire de Bretagne est très peu enseignée dans les écoles et les collèges, malgré les efforts de certains enseignants, mais ceux-ci n'ont guère d'outils pratiques à leur disposition, notamment des fiches pédagogiques prêtes à l'emploi pour les professeurs et leurs élèves. Le travail réalisé par Patrice D'Hervé est très utile : il fait suite au fichier déjà publié sur les Celtes et marque une démarche intéressante sur l'exploitation de documents historiques qui peut être faite dans les écoles. D'ailleurs, vu l'immensité du travail à accomplir si l'on veut compléter cette série sur l'histoire de Bretagne, il serait souhaitable que d'autres enseignants viennent apporter leurs compétences et leurs idées à l'auteur afin que puisse être réalisée une véritable bibliothèque du travail sur l'histoire de notre pays. Cela aiderait grandement les enseignants qui attendent que leur soit fourni le matériel pédagogique nécessaire à leur métier. Le non-enseignement de l'histoire de Bretagne n'est pas le fait de mauvaise volonté mais surtout du carcan des programmes et des lacunes livresques en ce domaine primordial : et il ne faut pas attendre des éditeurs parisiens des superbes livres avec illustrations en couleur sur l'histoire de Bretagne... Il faut se prendre en charge pour continuer le travail entrepris par Patrice D'Hervé, Jean-Paul Touzalin et leurs amis : il suffit d'un peu de courage et de bonne volonté, car nous avons en Bretagne beaucoup de gens compétents !




C'est la raison pour laquelle "Les Vénètes d'Armorique" devrait être dans toutes les (bonnes) écoles, dans tous les collèges et lycées de Bretagne et d'ailleurs, en attendant d'autres dossiers...

**Jakez Gaucher**

"Vénètes d'Armorique" à l'époque de la Guerre des Gaules. Dossier réalisé par Patrice D'Hervé. Prix, 45 F. CRDP de Rennes, 92 rue d'Antrain, 35003 Rennes Cedex, tél. 99.28.78.58.

---

## Spered Gouez - Supplément semestriel au journal Ar Bobl

SPERED GOUEZ est une revue fondée en 1991 par M.J. Christien et L. Le Moy. L'entreprise est ambitieuse et mérite notre attention d'autant plus que la présentation est soignée et n'a rien à voir avec les torchons habituels.

Que dire de ce numéro 1 ? Les deux créateurs ont décidément vu large. Bretagne intérieure : il s'agit, à n'en pas douter aussi de paysages réels que de sentiments, d'impressions. Or, comme toujours lorsque le sujet est vaste et les contributions nombreuses, l'ensemble souffre d'une grande hétérogénéité. Certains textes laissent indifférents (ceux de G. Faucheux, A. Guillemot...), d'autres agacent franchement. G. Le Gouic, par exemple, malgré le talent qu'on lui reconnaît, nous inflige deux contributions (nés de notre lente mort..., avec la glycine qui lance...) dans lesquelles il accumule, avec une apparente conviction, les plus laborieux poncifs. Citons, en particulier "ces couleurs changeantes de l'éternité" (beurk !) ou encore "ce bateau qui se libère de la pesanteur des eaux côtières" (re-beurk pour cette triste banalité !).

Seuls à vrai dire, une petite dizaine de textes nous ont vraiment intéressés et puisqu'il n'est pas possible de tous les évoquer parlons de L. Le Moy dont l'écriture torturée fait penser à Ezra Pound (Les Cantos) ou D. Quélen à la poésie mystérieuse.

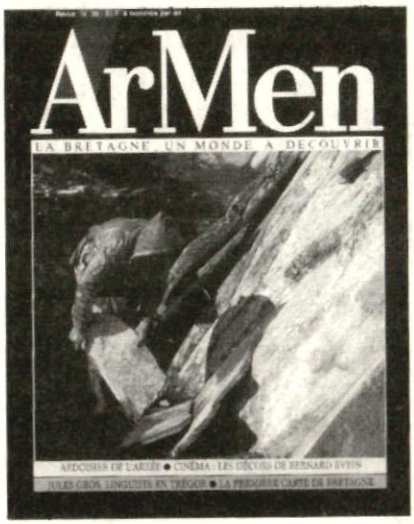
Notons pour finir que Spered Gouez laisse la place à d'autres modes d'expression : quelques pages, en effet, sont consacrées à la musique. Regrettons tout de même que l'article de L.M. Mondeguer soit plus un commentaire sur l'examen qu'il va passer (ce qui en soit ne présente pas un véritable intérêt pour le lecteur) qu'une analyse fine sur le piobaireachd...

**Y. Lemarié**

## Chasse aux loups en Bretagne

Il s'agit de la réédition d'un ouvrage paru en français en 1912 et pratiquement introuvable. L'auteur, Franck Davies, serait un ecclésiastique gallois émigré dans le Yorkshire anglais, avait publié l'ouvrage en anglais en 1875. C'est un amateur de chasse... et de culture bretonne qui vient séjourner et chasser dans le Poher (1854 et 1855), le loup notamment, introuvable Outre-Manche. Guidé tantôt par La Villemarqué, tantôt par Coste (fondateur du laboratoire de biologie marine de Concarneau) tantôt par d'autres bons initiateurs, Davies écrit pour des Britanniques, des citadins, avec humour et en insistant sur la singularité des Bretons. *« J'avais le regret de quitter cette population primitive au milieu de laquelle je ne me rappelle pas avoir passé une heure malheureuse ».* Cette conclusion donne une idée du ton de l'ouvrage. Safari en Bretagne... 302 p, 135 F, Sked éditeur.

## Jules Gros dans ArMen




Nombreux sont ceux qui regrettent la revue Dalc'homp Sonj. L'émulation, la concurrence qui existait entre elle et ArMen profitait à tout le monde : aux revues qui s'amélioraient et aux lecteurs qui trouvaient des produits de plus en plus travaillés. Dans le dernier numéro (39) signalons l'article de Daniel Giraudon sur Jules Gros. Dans cet article biographique D. Giraudon nous conte les divers événements de la vie de Jules Gros qui l'amenèrent à devenir un polyglotte et un linguiste bretonnant averti, collecteur de milliers d'expressions dont l'édition nous permet aujourd'hui de nous nourrir, tout en plongeant dans la civilisation bretonne d'avant 1914.

A noter aussi un reportage sur les ardoisiers de Commana.

*les droits de l'Homme sans les droits des peuples sont hypocrisie et masquent l'impérialisme*

(B.V)

## La Rouerie




Ghislaine Juramie publie aux éditions F. Lanore, un ouvrage de 237 pages consacré à La Rouerie, ce Breton d'Ille-et-Vilaine mort près de deux siècles et dont un comité, présidé par notre ami Y. Bouessel du Bourg, s'apprête à commémorer le bicentenaire. Compagnon de La Fayette dans la guerre d'indépendance américaine, dont il fut un héros, le « colonel Armand » œuvre ensuite pour le rétablissement de la province de Bretagne et met en place les réseaux d'une conjuration bretonne qui précédera la chouannerie et lui servira de point d'appui. L'historien français G. Lenotre a déjà écrit sur le sujet, comme plusieurs autres.

G. Juramie nous livre ici une sorte de roman historique au présent, lyrique, parfois épique, souvent passionné. La jeunesse de La Rouerie, la séquence américaine, le retour et le veuvage, la pré-révolution. Libéral et monarchiste, attaché aux libertés provinciales, La Rouerie va entrer en résistance. Parmi ses lieutenants, de futurs chefs chouans : Boisguy, Boishardy, La Haye St-Hilaire, Gavard, Cottereau. Malade et traqué, La Rouerie meurt avant que les événements – la levée en masse – n'envoient vers la chouannerie nombre d'insoumis.

Le récit est alerte, rapide ; c'est plutôt la documentation qui pêche, comme en témoigne l'archaïsme de la bibliographie, notamment en histoire de Bretagne et sur la période révolutionnaire. Rien sur les travaux récents sur la contre-révolution ! Néanmoins, des témoignages, des visites de sites apportent des compléments utiles.

**J.J.M.**

## L'ethnisme de A à Z

*La citation ci-dessus en est extraite.*

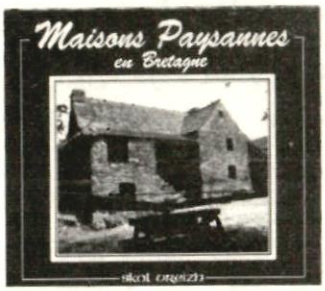
Ben Vautier, artiste peintre, a aussi une autre passion : l'ethnisme. Récemment, il vient de faire paraître un dictionnaire des idées reçues. Mieux qu'un commentaire, la reproduction de quelques-unes de ces notes montre que l'auteur partage beaucoup de nos valeurs.L'idéologie française, les mythes fondateurs de l'Hexagone volent en éclats. On applaudit, on se réjouit lorsque l'auteur dénonce ironiquement ces préjugés, ces sophismes. Un régal quoi ! C'est ce combat que mène le *PB* depuis 28 ans.

Dans son avertissement, l'auteur écrit : *"A la recherche du manuscrit je m'aperçois que sur certains sujets, j'ai changé d'avis, sur d'autres le doute m'a gagné, sur beaucoup je manque d'informations, je laisse donc une grande marge à droite pour vous permettre d'y noter vos remarques, de sorte que le débat, que je souhaite vivement, puisse avoir lieu"*. Voilà au moins une personne qui ne prétend pas détenir la solution une et indivisible... C'est avec le doute que l'on me convainc ; pas avec les affirmations autoritaires.

La dernière partie de ce livre est un questionnaire-test, pour découvrir et mesurer le degré de votre ethnocentrisme.

*Référence : Ben Vautier, "L'ethnisme de A à Z", prix 150 F. Ben et Z'éditions, 15 rue Alberti, 06000 Nice.*

## Maisons paysannes en Bretagne




Notre ami Patrick Hervé vient de publier aux éditions Skol Vreizh (60 F) un bel ouvrage de 86 pages consacré aux maisons paysannes, en liaison avec les paysages, les éléments de construction, l'organisation de l'espace, sans oublier l'ordonnancement des bâtiments et l'entretien de la maison. Outre des photos récentes et anciennes, le livre est illustré de croquis de l'auteur qui nous expliquent l'évolution des formes, l'aménagement intérieur, du pays de Retz au Cap Sizun.

Cet ouvrage **remarquable** reprend et étend une étude dans un cahier "Skol Vreizh" en 1981.

# BELTAN

## Les Editions de la Bretagne Libre

### Histoire - Ethnologie - Traditions

■ **Les bibliophiles de Bretagne :**
Le dernier paru : J.-Ch. Cassard, **Les Bretons de Nominoë...**
mais aussi **Le Guide de la Bretagne** de Gwenc'hlan Le Scouëzec.

■ **Sophrologie et Imaginaire :**
Paru en 1991 : Sophrologie médicale et paramédicale, Roscoff 1990. Vient de paraître : Maï-Sous R. Dantec, **La Porte est en dedans.**

■ **L'Œuvre du peintre Maurice Le Scouëzec :**
La Trilogie : Le Horn, Voyage de Madagascar, Carnets et Croquis. L'Inventaire des Œuvres et Catalogues divers.

■ **Les Productions du Lagon Bleu :**
Disques et cassettes, Émissions radiophoniques : Youenn Gwernig, Bernez Tangi, Maurice Le Scouëzec, Histoires de mer, Évocations de la Bretagne Mystérieuse, Chroniques en bleu, Jardin câlin, Penfleps, **Relaxations,** de Maï-Sous R. Dantec.

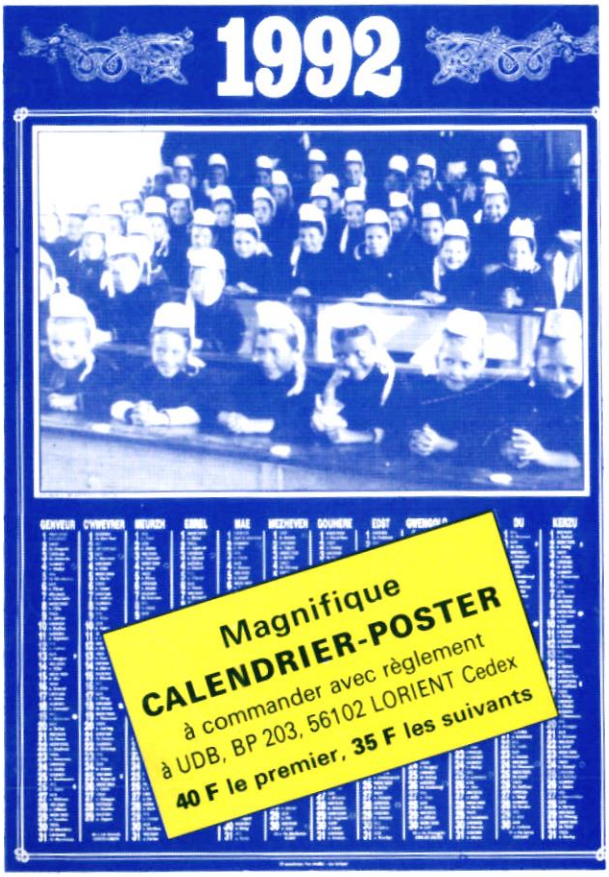
**Demandez nos catalogues**

Beltan - Hent Gwarenn Edern n° 1 - BP 2 - 29190 Brasparz
Tél. 98.81.43.03 et 98.81.41.11 - Fax : 98.81.41.89

Distribution : Breizh-Diffusion - Hent Gouren - 29540 Spezed

## Pin's UDB

Celui de l'UDB peut être commandé pour 35 francs à UDB, Centre Dunant, 22500 Paimpol.




# L'ÉVÉNEMENT

## "Le procès du centralisme"

Une brochure grand format, dense, bien présentée, accompagnée de nombreux documents. Elle constitue le 5e **cahier du Peuple Breton,** c'est l'œuvre de Yann Fievet, responsable du secteur *"études et réflexions"* de l'UDB.

Dans une première partie, l'auteur présente le centralisme politique, économique, administratif singulier qui règne sur l'hexagone et analyse les résultats de ce système, largement négatifs pour beaucoup de "régions". Il conclut ainsi : *"Les régions ne peuvent aborder la véritable construction européenne en état de grande faiblesse politique et économique".*

Le changement nécessaire du système doit libérer les énergies actuellement étouffées. Il passe par de nouvelles structures de pouvoir : l'état fédéral ou régional, et une autre hiérarchie des pouvoirs. Le découpage régional, les regroupements de communes, le nouveau rôle – diminué – du département, l'ouverture des régions sont aussi précisées.

L'auteur ouvre le dialogue, mais il nous apporte aussi, par ses tableaux, cartes, chiffres, documents, un remarquable instrument pour l'action.

Le ton et le contenu font que c'est un travail ouvert, qui montre bien que le combat des Bretons vaut aussi pour d'autres régions et pays, que c'est un combat pour l'homme et le développement.

**NE MANQUEZ PAS DE LIRE CE CAHIER**

Disponible au P.B. (37,90 F port compris, réglable par chèque à l'ordre des *"Presses populaires de Bretagne"*).

# Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ **Nouveauté : « Le procès du centralisme », 40 F franco.**
- ☐ **« La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France », 28,90 F franco.**
- ☐ **P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F**
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ☐ « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

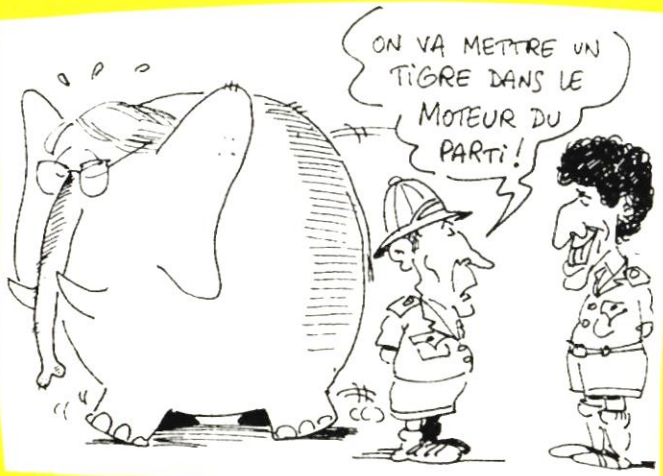
(Bon de commande à recopier ou à découper)
*(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)*

# JANVIER..




ALGÉRIE










L'OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE...

# 1932-1992 : Le cercle celtique fêtera ses 60 ans

A l'occasion de son 60e anniversaire le Cercle Celtique de Rennes invite tous ses anciens adhérents à reprendre contact. Cet anniversaire sera une fête permanente tout au long de l'année 92 avec 4 temps forts :

– Le Cercle Celtique en Bretagne (mars 1992).

– Le Cercle Celtique et les Pays Celtes (avril 1992).

– Le Cercle Celtique et son histoire (mai 1992).

– Le Cercle Celtique et le Pays de Rennes (octobre et décembre 1992).

Vous avez été, par vos actions passées, parmi ceux qui ont contribué à l'histoire du Cercle. Nous espérons que par votre présence vous serez parmi ceux qui manifesteront leur soutien à cet anniversaire.

Vous avez sûrement des renseignements, des documents, des photos liés à l'histoire du Cercle qui pourraient nous êtres utiles.

Nous vous invitons à nous les communiquer en écrivant à l'adresse suivante : Cercle Celtique de Rennes, Ferme de la Harpe, 35000 Rennes Villejean ou en téléphonant au président, Jean Ollivier, tél. 99.59.49.91.

Le 7 mars, c'est le groupe Tri-Yann qui se produira au Triangle à Rennes, à 21 h, avec des extraits de leurs deux derniers albums ("Le vaisseau de pierre" et "Belle et rebelle").

## Radio-France désinformé ?

RBO avait fait un grand tapage lors de l'arrestation de Jean Groix. Pendant une semaine on en avait parlé. Elle fut beaucoup plus discrète pour annoncer sa mort (une journée). Lors du voyage du Conseil général du Finistère en Corse, France-Inter diffusa des informations fausses (des étudiants corses protestaient contre l'enseignement de la langue corse). Le lendemain OF disait le contraire. Lors de son retour, la délégation du Conseil général confirma l'entrefilet d'*Ouest-France* et par là infirma les informations diffusées par France-Inter (journal de 13 h). Le 28 décembre, à Quimper, Stourm ar Brezhoneg organisait une manifestation pour réclamer une télévision en langue bretonne. Le 30 décembre, *Ouest-France* et *Le Télégramme* chiffraient à 250 le nombre de manifestations (en réalité il était bien supérieur). Radio-France Bretagne Ouest en annonça 200. Pourtant il y a aussi à RBO de bons journalistes "de terrain" qui ne commettent pas de telles "erreurs".



*Barzaz, c'est le 16 mai.*

# Spectacles les Arcs

**Kewenn : 97.05.01.07**

**1er février** : Soirée cabaret avec le groupe irlandais O'Neill Mor.

**9 février** à 18 h : Liane Foly.

**17 février** : Soirée exceptionnelle avec Jacques Pellen Celtic Procession (avec les frères Molard) suivi du trompettiste génial Eric Le Lann Quintet.

**9 mars** : Henri Des pour les enfants.

**14 mars** : Chevallier et Laspales.

**8 avril** : Les Vamps.

**2 mai** : Le fabuleux groupe écossais The Silencers.

**16 mai** : Barzaz.

**21 mai** : Patrick Ewen, "La légende de Ronan Keradalan" pour les enfants.

**7 juin** : Championnat de Bretagne de danses traditionnelles et scéniques.

## PLOUBEZRE: Fest noz

Le 21 mars 1992, le comité de soutien de l'école Diwan de Lannion organise un fest noz à Cavan. Deux groupes animeront ce spectacle :

Daouarn et Ar Re Yaouank.

**Daouarn** est un groupe composé de trois musiciens (bombardes, guitare et accordéon diatonique) et d'un chanteur. Il vient de la région de Saint-Vincent-sur-Oust et de Rennes. Déjà célèbres dans le Morbihan, chacune de leurs apparitions trégorroises a justifié leur réputation de qualité.

**Ar Re Yaouank** sont eux originaires de Saint-Nicolas-du-Pelem. Formé de cinq musiciens (bombardes, flûtes, accordéon diatonique et guitares), ce groupe a remporté le Kan ar Bobl en 1990 et fait partie des valeurs sûres de la musique bretonne d'aujourd'hui.

A côté de ces deux groupes qui pratiquent une musique jeune et dynanique, les **Frères Morvan,** bien connus de tous depuis de nombreuses années, assureront la partie kan ha diskan.

# Séjours en février

Le centre culturel An Oaled de Treglonou propose trois séjours durant les vacances de février 92.

– Stage de lutte bretonne, du 23/2 au 1/3/92. Pour enfants de 6 à 12 ans. Lieu : Ti ar Gouren Berrien.

– Stage de danse moderne, du 16 au 21/2/92. Pour enfants bretonnants de 7 à 12 ans. Lieu : Tréglonou.

– Séjour de ski (fond et descente), du 15 au 23/2/92. Tous publics (bretonnants) à partir de 10 ans. Lieu : Jura.

Renseignements et inscriptions : An Oaled, 29870 Tréglonou. Tél. 98.04.07.04.

**Dimanche 2 février, 14 h 30**
**à BAUD** (salle du Scaouët)

## FÊTE DES ENFANTS et de la LANGUE BRETONNE

Organisée par : Diwan, APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton), Dihun, Dremmwell, UGB.

Parents et enseignants du Morbihan se sont associés pour donner aux enfants recevant dans leur classe une initiation à la langue bretonne, un enseignement bilingue ou en breton, l'occasion de se rencontrer et de participer ensemble à une fête unique en son genre.

Au cours de cette fête, ces enfants seront invités à présenter un chant, une comptine, un poème ou une danse, puis ils interpréteront tous ensemble une chanson.

Le clown Kergrist présentera ensuite, pour la plus grande joie des petits et des grands, son spectacle "Le clown perd la boule".

Ces animations seront suivies d'un goûter offert aux enfants puis d'un fest-deiz qui clôturera cette journée que nous espérons heureuse pour tous.

Cet événement, original par son caractère innovateur et porteur d'espoirs dans le maintien de l'apprentissage et de l'usage de la langue bretonne pour les nouvelles générations, sera couvert médiatiquement par FR3, Radio-France Bretagne Ouest et Radio Bro Gwenned.

# SELAOUIT







**FULUP : "Harpeur..."** (Escalibur - CD 839 - 839 - Diffusion Breizh).

Je vous le disais il n'y a pas très longtemps en vous présentant l'excellent compact (1) de Kristen Nogues (recommandé !), la harpe celtique a fait depuis une vingtaine d'années, grâce, surtout, à Stivell et à on père, Jord Cochevelou, une remarquable percée en Bretagne.

Les harpistes bretons se comptent par dizaines, voire par centaines, mais seuls quelques-uns d'entre eux ont franchi le pas de la scène, et une poignée celui de l'enregistrement.

Le label "Escalibur" et la Coop Breizh ont permis à Job Fulup d'être de ceux-là. Il faut dire que si le monde est petit, Spezet, siège de la Coop et douar d'origine de Job, est un grand lieu de la culture bretonne (signalons au passage que la grande fête internationale de la langue bretonne, qui aura lieu au mois de juin prochain à Carhaix, se "délocalisera" partiellement à Spezet).

Mais revenons à notre "Harpeur"... puisque tel est le titre qu'il a choisi de donner à son premier compact sorti il y a quelques mois. Job Fulup, qui frise la quarantaine, était encore, il n'y a pas si longtemps, architecte à Paris. Son retour au pays s'est traduit pour lui par un changement de vie radical puisqu'il abandonnait en même temps son métier pour devenir un pro de la harpe celtique.

Harpe celtique et chant comme on peut le constater sur ce disque de facture plutôt traditionnelle, qui alterne morceaux chantés, accompagnés à la harpe et instrumentaux. Pour ma part, ce sont ces derniers que je préfère, l'artiste m'y semblant plus convaincu et donc plus convaincant. Il en est d'ailleurs de très beaux : "Téréza", une valse scintillante composée par Job Fulup, "Planxty Irwin", un air fameux – vous le connaissez certainement – de l'Irlandais O'Carolan, et surtout, "Ar Baradoz", reprise d'un célèbre cantique breton, auquel la harpe celtique restitue toute sa profondeur.

Au total, "Harpeur..." de Job Fulup ? Un bon achat. Mais au fait, comment doit-on dire : "harpeur" ou "harpiste" ? Petit Robert, à l'aide !

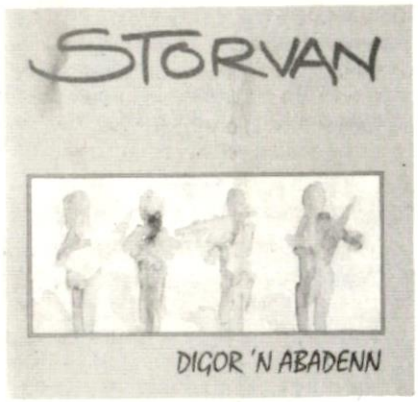
**STORVAN :** "Digor 'n Abadenn" (Keltia Musique - KMCD 24 M 301).

**SKOLVAN :** "Kerzh Ba 'n Dans" ¨Keltia Musique - KMCD 16 M 312).

Vous ne l'ignorez sans doute pas, les festoù noz repartent en flèche après une courte traversée du désert, au milieu du gué (excusez cette image, un peu osée je l'admets) des années 80.

Ce qui frappe d'abord quand on fréquente un peu ces hauts lieux de la subversion bretonne (!), c'est la jeunesse de nombre de danseuses et de danseurs : c'est la seconde génération qui monte au créneau... et c'est un signe évident de bonne santé.

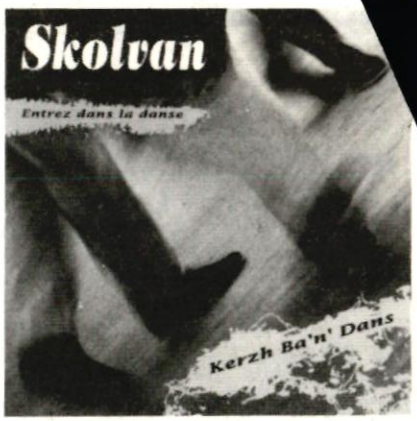
Mais l'autre fait remarquable, c'est le nombre, le punch et la qualité des groupes nouveaux qui animent nos "rondes de nuit". Là aussi la relève est là et c'est tant mieux !




Storvan et Skolvan font partie de cette relève. Après avoir choisi des noms aux consonances presque identiques, ce qui conduit quelquefois à les confondre, ils poussent la perversité jusqu'à donner à leurs disques, publiés tous deux cet été chez Keltia Musique, des titres qui se ressemblent étonnamment : "Digor n'Abadenn" (Ouvrons la ronde) pour Storvan, et "Kerzh ba' n' Dans" (Entrez dans la danse) pour Skolvan... De quoi s'y emmêler les pas de danse...

Mais comment leur en vouloir : sur scène – et sur disque – l'un et l'autre "pulsent" pour votre, pour notre, plus grand bonheur. Pour le leur aussi sans nul doute.

**STORVAN,** c'est Hervé Guilloà la flûte traversière ; Christian Faucheur à la bombarde ; Fanch Le Bloas au bouzouki et Frédéric Samzun au violon, tous excellents




musiciens. Leur répertoire : des danses, bien sûr, à l'exception d'une suite de mélodies vannetaises. A signaler, une suite de "Gavottes des Montagnes", et une autre de "Ronds de Saint-Vincent", particulièrement (bien) enlevées.

**SKOLVAN** est consituté de musiciens chevronnés : des pas et cela s'entend. Youennn Le Bihan (piston, bombarde, biniou) que Hervé Person a rencontré pour vous le mois dernier (2), a vécu l'expérience riche et prometteuse de Gwerz. Fanch Landreau (violon, piano) joue dans Aarchetype et Gilles Le Bigot (guitare), dans BARZAZ, tandis que Yann Fanch Perroches promène son accordéon diatonique sur toutes les scènes bretonnes.

Ajoutez à cela Yann Fanch Kemener et Marcel Guillou, grands maîtres du kan ha diskan, venus épauler leurs amis pour deux suites de danses (plinn et fisell) et vous ne douterez plus que "Kerzh Ba' n' Dans", disque attendu, est aussi un disque important.

La musique de Skolvan, acoustique comme celle de Storvan, est particulièrement soignée, "appétissante et conviviale comme une table bien dressée pour un banquet", ainsi que l'écrit Jean-Michel Veillon (un connaisseur !) dans sa courte présentation.

Soignée et subtile, puissante et légère, à l'image de cette valse, "Trip to skye", ou de cette suite de pilés menus de la région de Redon que les musiciens du groupe ont intitulé "Le sous-marin s'en va", sans trop se rappeler, avouent-ils, s'il y était question de romarin, de loup marin, ou effectivement de sous-marins. Un détail : pour leur musique, pour les fourmis qu'elle nous file dans les jambes, il leur sera beaucoup pardonné.

**KRISTEN et CLUB HOGGARD :** Des lecteurs ont regretté que je ne donne pas les références de la cassette de Club Hoggard, "Tonnder an douar" (2). Il s'agit d'une cassette autoproduite et donc assez mal distribuée. On peut la commander à Kristen Nikolas, 3 Straed Toull an Avel, 29000 Kemper.

**Pierre MORVAN**

(1)"Peuple Breton" de juin 1991

(2) "Peuple Breton" de janvier 1992

**Le mois prochain, Gavr'Inis, de Roland Becker**

# Lettre ouverte
# .uteurs publics en langue minoritaire : le mépris

**Objectif : Revalorisation de la situtation salariale des instituteurs de La Bressola.**

**Moyen : La grève de la faim**

*Par lettre du 30-8-91 et de vive voix le 3-9-91, j'ai demandé à Henri Sicre, député des Pyrénées-Orientales et membre du parti au pouvoir, d'intervenir auprès du ministère d'Education nationale, pour revaloriser la situation salariale des enseignants catalans de l'école "La Bressola". Ces derniers ont été intégrés à l'Education nationale le 20-1-91, comme maître auxiliaire à 5.400 F nets !*

*Pour des instituteurs qui ont 15-10-5 ans d'ancienneté, c'est la paye de la survie.*

*M. Sicre m'a fait savoir le 27-10-91 qu'il avait entrepris les démarches nécessaires. Mais aujourd'hui (10-12-91) rien de neuf. Comme je refuse de finir sur la paille, comme je n'accepte pas de me prostituer pour vivre ou de passer la drogue à la frontière, comme je ne dispose pas de rentes pour procéder à l'éducation de mes quatre enfants, je m'arrête et je tente une grève de la faim pour rendre décente ma feuille de paye.*

*Je refuse que les enseignants de La Bressola soient châtiés parce qu'ils défendent l'usage et la transmission aux enfants de la langue catalane. L'EN ne doit plus pratiquer d'ostracisme à leur égard, de ségrégation salariale, d'apartheid dû à l'origine ethnique des enseignants. Liberté, Egalité, Fraternié demeurent des principes intangibles, fondamentaux en quelque langue que ce soit.*

*Je demande :*

*– à M. Jospin, d'intégrer les instituteurs catalans à parité avec les instituteurs d'école publique, en tenant compte de l'ancienneté dans l'école. Je demande également un statut pour les écoles "Bressola".*

*– au SGEN-CFDT d'intervenir au ministère d'Education nationale.*

*– au "Gabinet Juridic d'Omnium Culturel" à Barcelone, d'intervenir auprès de la Cour de justice de La Haye, contre le ministère d'Education nationale. Ce pour politique d'apartheid en matière de salaire.*

*– à l'association "La Bressola", de sortir de sa torpeur et d'intervenir auprès de la "Generalitat de Catalunya" et de la mairie de Barcelone, pour obtenir un soutien financier catalan, tout comme le lycée français de Barcelone reçoit un soutien financier français.*

*J'espère que vous serez efficaces : je ne souhaite pas faire la taupe trop longtemps, mais quand c'est le moment, il faut y aller. Ce genre d'action n'est pas très excitant, mais je n'en vois pas d'autre. C'est ça ou continuer avec la paye de l'apôtre jusqu'à l'insolvabilité et l'asphyxie.*

*Lundi 23 décembre 91, après un bon repas avec mes 4 enfants, je les enverrai en vacances ailleurs et "m'installerai" dans les locaux de La Bressola de Nyls, 66300 Ponteilla-Nyls (tél. 68.85.14.59) pour une grève de la faim illimitée.*

*En toute liberté d'expression,*

**Francis FABRE**

*NDLR :* Nous comprenons le ras-le-bol d'un directeur de Bressola. Cette situation est la même que celle des enseignants de Diwan, Ikastolas et autres...

# Et les chèques en breton

*Puis-je me permettre de faire une suggestion au PB ? Pourquoi ne pas rappeler de temps à autre dans vos colonnes, la possibilité d'obtenir des chéquiers bilingues près du CMB, quitte à faire de la pub pour ce seul établissement bancaire à offrir ce service.*

*Certains l'ont peut-être oublié, et d'autres ne le savent peut-être pas encore. Il est vrai que le CMB pourrait, de son côté, faire un minimum d'information sur ce produit.*

*D'autre part, je suis tout à fait d'accord sur le mode d'emploi par Breiz Unan dans le numéro de janvier, à utiliser à l'encontre de "Ouest-France" qui s'obstine à ne pas vouloir reconnaître le caractère breton de la Loire-Atlantique et par là-même, défend les partisans de la partition de la Bretagne. Soyons nombreux à le suivre !*

*Bloavez mad d'an holl.*

**D.L., Rennes**

# Le XVI[e] siècle

*Je me réabonne bien sûr au "Peuple Breton". J'espère que nous dépasserons ensemble sans problème le XX[e] siècle et que la Bretagne, autonome, au XXI[e] siècle, et ouverte sur le monde, pourra s'épanouir en toute liberté, avec dignité, sans aucun sectarisme.*

*Ci-joint un chèque de soutien de 160 F.*

*Je vous souhaite pour vous et pour le "Peuple Breton" une bonne année 1992.*

*Bloavezh mat ha trugarez deoc'h.*

*Amitiés bretonnes.*

**A.P., Groslay**

# Coup d'État nécessaire

*Les propos qui suivent sont d'ordre personnel et n'engagent que son auteur. Ils ne sont valables qu'en l'état actuel des connaissances sur le coup de force en Algérie. Coup de force destiné au rétablissement ou plutôt à l'instauration de la démocratie et du pluralisme. Donc nécessairement temporaire.*

## *Savoir choisir*

*Il était des temps où, faute de soins, de prise en compte sérieuse du mal ou tout simplement de laisser-aller, un chirurgien était obligé de couper le membre d'un malade afin d'empêcher la gangrène de s'installer et de mener le patient directement à la mort. Que penserait-on d'un docteur décidant de ne pas intervenir sur un malade contagieux, le laissant en liberté au risque de la prolifération, sous prétexte que la personne ne veut pas se faire soigner ? Dirait-on qu'il respecte la démocratie et la liberté du malade ?*

*Il en est de même pour des États où, la démocratie étant absente ou bafouée, où la corruption règne et, où l'absence d'une opposition sérieuse entraîne la montée de groupes fascistes, nécessitant l'intervention de "démocrates" et à la nécessaire amputation du membre malade. C'est le coup de force.*

## *Les haut cris des "sirènes démocratiques"*

*Que penser de ces sirènes hexagonales qui critiquent le coup de force, qui pleurent sur la pauvre démocratie algérienne de type FLN ou musulman intégriste ? Sirènes qui ont soutenu le coup de force des militaires à Moscou ou encore introduit le Front national dans l'Hexagone. Il est vrai que pour le premier c'est parce que l'on connaissait ce type de régime, donc avec qui on peut discuter et pour le second afin de déstabiliser l'opposition (ça c'est de la vraie démocratie).*

*Enfin s'il n'y avait qu'une seule raison valable pour soutenir l'arrêt des élections, et si cette raison était d'empêcher encore la montée du FN chez nous, ce serait déjà une raison sérieuse. Mais ce n'est pas la seule. Il faut savoir que la démocratie a ses limites, limites qui ont pour nom fascisme ou anarchie. De ces raisons mortelles est issu le coup d'État, à condition qu'il ne soit pas permanent.*

*Sant Brieg, le 18/1/92*

**Patrice GOUEFFON**

**NDLR :** On pourrait aussi s'inquiéter de l'arrêt d'un processus de démocratisation.